LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes Vol. 82 n° 52 Saint-Boniface, du 29 mars au 4 avril 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



Si Molière voyait ça!

À 70 ans, le Cercle Molière est en bonne santé merci! La plus vieille troupe francophone au Canada fête un anniversaire qui aurait bien plu au célèbre dramaturge dont elle emprunte le nom. Sur la photo, on peut voir Pauline Simon, Léo Rémillard et Robert Trudel dans *La Donation*, un des succès du Cercle Molière monté en 1948. Lire notre spécial anniversaire aux pages 9 à 18.

Citation de la semaine

«Quand un Ukrainien gagne le prix Caritas, toute la population sort en masse. Quand c'est un francophone, il y a beaucoup moins de monde au banquet.»

Alfred Monnin, ancien membre du conseil de la Fondation Caritas, qui remet son prix annuel à Mgr Antoine Hacault. **Page 25.**

Concours

Participez à notre concours et courez la chance de gagner un abonnement à la prochaine saison du Cercle Molière. **Page 12.**


photo: Anie Cloutier

Justin Smith (photo) et Stephen Smallwood-Tétrault ont remporté la 1re et la 2e place au Manitoba Open les 16 et 17 mars. Voir page 13.

Le transport, une priorité

La DSFM a adopté le 20 mars une deuxième ébauche de prévisions budgétaires qui accorde plus d'argent au transport, comme l'ont demandé les parents. **Page 6.**

Les infirmières s'inquiètent

Dans certains secteurs de Winnipeg, les soins à domicile seront offerts par des entreprises privées à partir du 1er juillet. La qualité des soins en souffrira-t-elle? **Page 5.**



SAINTE-GENEVIÈVE

Lancement du projet de livre d'histoire

Le comité culturel de Sainte-Geneviève profitera de son assemblée annuelle le 1er avril pour procéder au lancement du projet de livre retraçant l'histoire de la paroisse.

L'assemblée annuelle a lieu chez Léon et Yvonne Dornez à 19 h 30. Renseignements: 422-5670.

S. L.

PROVINCE

À Pâques, on avance l'heure

C'est le dimanche 7 avril au matin que les Manitobains devront à nouveau régler leurs montres et horloges, qui seront avancées d'une heure.

À deux heures du matin le 7 avril, les horloges devront donc afficher trois heures.

S. L.

Le SOMMAIRE

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

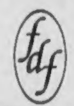
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Prix de la Francophonie

Ottawa - Paul Sherwood et Dée-Anne Vermette de l'école Lavallée ont reçu le Prix de la francophonie canadienne dans la catégorie éducation au niveau secondaire le 20 mars à Ottawa.

Ces Prix de la francophonie sont décernés depuis quatre ans par l'Association canadienne d'éducation de langue française à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie.

Le Prix de la francophonie canadienne dans la catégorie éducation au niveau primaire est allé à Nicole Bugeaud-Croteau, Rita Hébert et Michelle Tardif du Conseil scolaire régional du centre-nord à Edmonton. Le Prix de la francophonie internationale, du côté des enseignants a été remis à Roger Cayer et Dianne Théorêt de l'Ontario tandis que le Prix des étudiants est allé à Nirina Ramboarisata de la Nouvelle-Écosse. En informatique, c'est Michel Gingras de Bouctouche au Nouveau-Brunswick qui a remporté les honneurs. (APF)

Six millions $ pour les franco-colombiens

Vancouver - Les francophones de la Colombie-Britannique ont signé leur première Entente Canada-communauté le 22 mars.

Cette entente prévoit l'octroi de plus de six millions $ sur quatre ans ainsi qu'un appui technique pour une période de trois ans. Cet appui technique doit faciliter la concertation entre les institutions fédérales de la Colombie-Britannique tel que prévu par les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*.

Parallèlement à l'Entente, le gouvernement du Canada versera 1,5 million $ à la communauté franco-colombienne pour la réalisation de projets prioritaires comme l'acquisition et la mise en place d'installations destinées à la communauté, la formation des ressources humaines et le réseautage des organismes.

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

ACTUEL

Plus de 385 millions $ d'actif

Une année record pour les Caisses

L'année 1995 a été une année record au niveau de la rentabilité du mouvement, souligne le président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba (FCPM), Normand Collet.

La FCPM, qui tenait son assemblée générale annuelle à Saint-Pierre-Jolys le 23 mars, a affiché une nette amélioration de sa rentabilité. Au 31 décembre 1995, l'actif total des caisses s'élevait à 385,4 millions $, une hausse de 15,8 millions $ ou de 4,3 % par rapport à 1994. Les profits cumulés avant impôts ont atteint 3,5 millions $ au cours du plus récent exercice, soit l'équivalent d'un ratio de 0,92 $ par 100 $ d'actif.

«Plusieurs éléments expliquent cette amélioration de la rentabilité. Tout d'abord, nous avons bénéficié de taux d'intérêts favorables. Nous avons également été favorisés par la reprise de l'activité économique et la diminution du taux de mauvaises créances. Mais, plus que cela, nous travaillons fort depuis quelques temps afin d'améliorer la qualité du service aux membres, ce qui joue beaucoup», explique Normand Collet.



Photo: Hubert Pantel

Les membres ont réélu le conseil d'administration, indique le président de la FNCP, Normand Collet.

La demande de crédit, particulièrement en provenance du secteur agricole, s'est avivée en 1995, ce qui a eu comme effet de multiplier les occasions d'affaires dans l'activité primaire au Manitoba. Pour le réseau des caisses, cela se traduit par un portefeuille global des prêts en cours s'élevant à 306 millions $ au 31 décembre 1995 alors que ceux-ci se chiffraient à 291,6 millions $ à la fin de 1994.

Le portefeuille de prêts des caisses a donc connu une augmentation de 14,4 millions $ soit une hausse de 4,94 % par rapport à l'année précédente. «Nous avons fourni des efforts soutenus afin de développer une gestion efficace de notre portefeuille de prêts, ce qui rapporte maintenant», ajoute Normand Collet.

Les quelques 200 membres présents à l'assemblée annuelle ont abordé le dossier de la «synergie». Il y a trois ans, la FCPM a entrepris une réflexion sur la rationalisation des services. «Nous avons décidé de donner suite à trois recommandations de l'équipe d'experts conseils du mouvement Desjardins (venus l'an dernier pour sonder les caisses)», précise-t-il.

Comme l'explique Normand Collet, la FCPM entend tout d'abord améliorer la gestion de ses ressources humaines.

Un 2e point à développer tient au «principe d'imputabilité dans la gestion du crédit», soit laisser aux employés le soin de décider des questions de crédit tout en donnant aux bénévoles la responsabilité d'établir les «grandes lignes».

Enfin, la FCPM entend rendre plus efficace sa gestion interne avec le principe de l'utilisateur payeur. «Par exemple, une demande de prêt bien remplie peut être étudiée plus rapidement et coûte donc moins cher à la Fédération. (Transmettre les coûts réels d'un service) pousse les caisses à être plus efficaces», explique Normand Collet.

La FCPM étudie également la possibilité de fusion de certaines caisses et le partage des ressources. «La rentabilité financière du mouvement est importante, mais nous sommes aussi soucieux du développement de tous les aspects de la communauté. Plutôt que de fermer une petite caisse dans une communauté, nous préférons la garder en la fusionnant avec une autre», indique Normand Collet. Il ajoute que de telles mesures permettraient de faire des économies substantielles. «Toutes les caisses se sont prononcées unanimement en faveur du regroupement.»

Anie CLOUTIER

Prix Alfred-Rouleau

Le prix Alfred-Rouleau 1995 a été remis à la Caisse populaire de Saint-Boniface lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba qui se tenait à Saint-Pierre-Jolys le 23 mars.

Décerné annuellement par l'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne à la caisse populaire du Manitoba qui s'est distinguée par son action sociale et communautaire, le prix d'une valeur de 2 500 $ est ensuite distribué à des organismes communautaires.

«Nous sommes épatés d'avoir reçu ce prix qui reconnaît officiellement l'engagement de la Caisse dans la communauté. C'est très valorisant pour le personnel, le conseil d'administration et aussi pour nos membres», souligne la directrice du marketing, Hélène Bulger.

La Caisse populaire de Saint-Boniface avait déjà reçu le prix Alfred-Rouleau en 1988. Elle avait alors ajouté les 2 500 $ à la bourse des caisses populaires du Manitoba décerné par le Collège universitaire de Saint-Boniface.

ÉDITORIAL

Le nerf de la guerre

Au terme du présent processus budgétaire, qui monopolise toutes les énergies à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les élus et les administrateurs pourront se féliciter d'avoir traversé cette période difficile sans qu'elle occasionne de crise comme ce fut le cas l'an dernier.

Les consultations dans les régions ont permis aux parents de comprendre l'impact des choix budgétaires qui leur étaient proposés. Et malgré un horaire serré, ils ont pu mettre leur grain de sel dans l'élaboration d'une deuxième ébauche de budget.

Il y a donc du positif dans le processus budgétaire de cette année. Et malgré des visions divergentes sur les reponsabilités qui devraient revenir aux régions face à l'administration des ressources, les choix effectués par les commissaires démontrent l'existence de points en commun. Par exemple, partout on accorde une priorité au transport des élèves, et c'est justement le budget de transport qui a subi les changements les plus significatifs dans le deuxième brouillon du budget.

Ce qui ressort également de cet exercice, c'est la nécessité d'élaborer une vision d'ensemble sur laquelle élus et administrateurs pourront s'appuyer dans l'avenir pour orienter les décisions importantes.

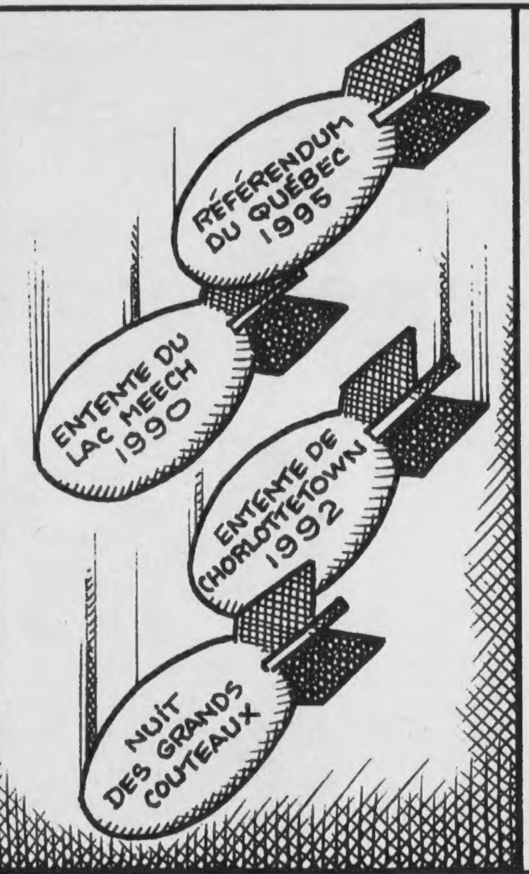
Mais dans toutes les discussions à venir, qui porteront entre autres sur ce qu'on a appelé la régionalisation du budget, il ne faut pas oublier qu'un des fondements des problèmes de la DSFM, c'est moins la répartition des ressources que le manque d'argent. Quelle autre division scolaire couvre autant de territoire et transporte des enfants sur d'aussi longues distances, pour ne donner qu'un seul exemple. Il ne faut pas s'étonner que le transport des élèves ait été cette année au centre des débats entre les régions qui tirent chacune sur un coin de la couverture.

La dernière rencontre des commissaires a fourni une autre occasion de constater à quel point l'argent est le nerf de la guerre. La DSFM planifiait recevoir une certaine somme en taxes scolaires. Or, elle apprend que dans les faits, elle recevra moins parce que des divisions scolaires ont décidé d'augmenter les taxes dans une moins grande proportion que prévu. C'est le cas de Saint-Boniface, qui a préféré aller puiser dans son fonds de réserve, privant par ricochet la DSFM de 100 000 $ supplémentaires en taxes.

Bref, si une division cédante a les moyens de maintenir son financement sans recourir à de trop fortes hausses de taxes (ce qui est tant mieux pour elle), chaque fois qu'elle le fait, elle appauvrit d'autant la DSFM, qui dépend davantage des taxes scolaires et qui n'a pas eu sa part des réserves des divisions cédantes.

Si cette situation a des effets désolants, elle comporte cependant une note d'espoir, puisqu'elle apporte une preuve supplémentaire à ceux qui pensent que, si les parents ont obtenu la gestion scolaire au Manitoba, ils ne peuvent toujours pas exercer leurs droits d'une façon comparable aux anglophones. Un pressentiment que la Fédération provinciale des comités de parents tente justement de vérifier.

Sylviane LANTHIER





Les bureaux de La Liberté seront fermés le vendredi 5 avril pour le congé pascal. Le journal, lui, sera publié une journée plus tôt afin de respecter le mieux possible les délais de livraison que nous impose la Société canadienne des postes.

Joyeuses Pâques!

Privatisation des soins à domicile

La qualité des soins en souffrira-t-elle?

Les personnes qui reçoivent des soins à domicile doivent-elles s'inquiéter de la volonté du gouvernement de faire affaire avec des entreprises privées pour assurer la prestation de ces soins à Winnipeg?

La sous-ministre adjointe à la Santé, Sue Hicks, maintient que les prestataires n'ont rien à craindre: les soins, dit-elle, ne changeront pas et les patients n'auront pas à payer pour les obtenir. «Jusqu'à maintenant, le gouvernement déléguait à un organisme, Victorian Order of Nurses (VON) la gestion des soins infirmiers à domicile. Mais le reste des soins, comme la préparation de la nourriture, le ménage, le lavage, etc., étaient assurés par les employés du gouvernement.»

Donc, dit-elle, ce système signifiait que plusieurs personnes pouvaient se rendre chez une même patiente pour assurer la gamme de soins nécessaires, et que la gestion de ces soins provenaient de plusieurs sources. «Ce que nous voulons faire, poursuit Sue Hicks, c'est sous-traiter l'ensemble des soins et pas seulement les soins infirmiers.» Pour ce faire, le gouvernement divisera en quatre sections le territoire de la ville de Winnipeg, et octroiera un contrat de gestion pour chacun des territoires.

Carole Arbez est infirmière itinérante depuis neuf ans pour le compte de VON. Chaque jour, elle visite une dizaine de patients, et une quinzaine les fins de semaine. Les 350 infirmières de VON, dit-elle, effectuent plus de 30 000 visites par mois dans Winnipeg.

Elle craint de perdre son emploi après la privatisation de l'ensemble des services. Et si elle le conserve, elle craint de voir son salaire diminuer de 40 %. Mais surtout, dit-elle, elle s'inquiète de la qualité des soins dans l'avenir. «VON est un organisme à but non lucratif qui administre des soins à domicile depuis 100 ans, explique-t-elle. Nous avons les connaissances et un engagement face à la qualité des soins. Mais avec la privatisation, il n'est pas certain que VON obtienne un contrat du gouvernement.»

Carole Arbez doute qu'une entreprise privée puisse fournir d'aussi bons services: «Dans le secteur privé, on cherche à faire un profit. Ça veut dire que l'entreprise prendrait une partie de la somme qu'elle reçoit du gouvernement pour les soins et la mettrait de côté. Avec VON, c'est toute la somme qui sert aux soins.»

«Notre but est surtout d'obtenir un système plus efficace, un meilleur contrôle du programme, et une diminution de la bureaucratie», affirme Sue Hicks. On parle d'économies possibles de 10 millions $, qui seraient réinvestis dans le système de santé.


photo: Sylviane Lanthier

Yvonne Yvon et Carol Arbez: deux infirmières, deux visions.

Ce processus de privatisation, qui commencerait à partir du 1er juillet dans deux secteurs de Winnipeg, et à partir du 1er octobre dans les deux autres secteurs, devrait être complété d'ici un an. La Province prévoit publier un appel d'offres d'ici deux semaines, et Sue Hicks maintient que VON ne sera pas défavorisé dans le processus: «Ils sont en train de se préparer pour être en mesure de répondre à nos critères», dit-elle.

We Care fait aussi partie des organismes qui aimeraient obtenir une part du gâteau. Entreprise née à Brandon et qui compte aujourd'hui 46 bureaux au Canada, We Care est spécialisée dans la prestation de soins à domicile et offre un éventail de services: préparation des repas, accompagnement, ménage, lavage, et services de soins infirmiers.

«Pour nous, admet la directrice des soins aux clients de la succursale de la rue Portage, Yvonne Yvon, la privatisation est une bonne nouvelle et nous aimerions certainement obtenir un de ces contrats. Les services que recevront les patients ne changeront pas. Ce qui va changer, c'est que nous aurons besoin de plus de personnel, que nous fournirons plus d'heures de service et que nous devrons nous organiser pour maintenir, sinon améliorer la qualité des services.»

Elle admet que les infirmières qui travailleraient pour des entreprises comme la sienne verraient leur salaire diminuer. «Mais cette diminutiuon n'est pas si grande qu'on le croit. Par exemple, une infirmière diplômée sans expérience, obtient ici 14;50 $/heure, plus les bénéfices sociaux.»

Pilier de la réforme des soins de santé, qui vise à limiter les séjours à l'hôpital, là où ça coûte cher, les soins à domicile restent un point névralgique du système de santé. Mais Sue Hicks répète que si le gouvernement donne à contrat des parties du programme, il en conserve d'autres. «L'évaluation des patients, la surveillance du programme, les mesures d'évaluation et l'élaboration des standards de qualité restent sous le contrôle du gouvernement.»

Sylviane LANTHIER

La deuxième ébauche en détails

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a d'abord dû faire certains ajustements à sa première ébauche, notamment en raison des taxes scolaires provenant des divisions scolaires cédantes qui seront moins élevées que prévu. Ces ajustements se traduisent par un manque à gagner de 74 493 $, auquel il faut ajouter des dépenses additionnelles de 256 758 $, réparties ainsi:

- L'ajout de trois routes d'autobus pour les écoles urbaines et d'une route dans la région ouest, ce qui représente 110 765 $ de plus au budget du transport (qui se chiffre désormais à plus de 1,4 million $).
- L'ajout de 51 500 $ au programme d'éducation coopérative en soins de santé, dont bénéficieront des étudiants du collège Louis-Riel, du collège Gabrielle-Roy, ainsi que des écoles Pointe-des-Chênes et Saint-Joachim.
- L'ajout de 20 000 $ pour aider au financement des programmes de prématernelle et de francisation.

Total des dépenses additionnelles: 256 758 $, qui seraient comblés par les compressions supplémentaires suivantes:

- Compression de 18 400 $ en musique, ce qui met un frein à l'expansion du programme et signifie que les dépenses ne serviront qu'à remplacer du matériel.
- Économie de 25 000 $ au loyer du bureau divisionnaire, en déménageant davantage d'employés à l'école Précieux-Sang.
- Réduction de 20 000 $ au budget de déplacement des commissaires et des membres des comités.
- Économie de 46 000 $ sur les cotisations payées par la DSFM à la Commission des accidents du travail. La DSFM n'assurerait plus que les employés qu'elle est dans l'obligation d'assurer, ce qui exclut les auxiliaires et les employés de bureau.
- Ponction de 46 000 $ dans la «contingence salariale» (qui comprend les sommes que la DSFM avaient mises de côté en prévision des augmentations salariales qui résulteront d'une première convention collective avec les enseignants).

Total des compressions additionnelles: 256 758 $.

Ces propositions doivent être examinées par les comités régionaux, qui ont jusqu'au 3 avril pour réagir. Les commissaires se réuniront à nouveau le 8 avril pour adopter une version définitive du budget. Cette version doit être soumise au gouvernement le 15 avril.

S. L.

Budget de la DSFM

Plus d'argent pour le transport scolaire

L'allocation des ressources dans les écoles et le budget du transport scolaire ont été les deux points débattus lors de la rencontre des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) tenue le 20 mars, et où les commissaires ont adopté une deuxième ébauche de prévisions budgétaires (voir autre texte).

Les administrateurs, qui avaient préparé deux scénarios possibles pour une ébauche finale, ont aussi expliqué aux commissaires la formule d'affectation des ressources aux écoles.

Cette formule, mise sur pied par les directeurs des écoles et les administrateurs du Bureau divisionnaire, prévoit sur quelles bases les ressources seront affectées et permet de distribuer les 240 postes d'enseignants parmi les écoles.

Les commissaires de la région urbaine ont tout de suite mentionné que cette formule était à leurs yeux inacceptable, parce qu'elle signifie que les écoles urbaines perdraient huit des 16 postes d'enseignement qui doivent être abolis. Selon leurs calculs, la région est perdrait 0,96 poste, le sud en perdrait 4,34 et l'ouest en perdrait 2,33.

Le commissaire de la région ouest, Antonio Simard a également indiqué qu'il souhaitait que cette formule soit analysée dans chaque région avant d'être adoptée par les commissaires, qui ont donc décidé de retarder le processus budgétaire pour satisfaire à cette nouvelle exigence.

Le commissaires devaient adopter le budget final le 3 avril; ils ont remis cette rencontre au lundi 8 avril, à 17 h. Par contre, les comités régionaux ont maintenant jusqu'au 3 avril pour réagir à la deuxième ébauche.

Le budget du transport était également au centre des débats. La rencontre avait d'ailleurs débuté par une présentation du comité scolaire du collège Louis-Riel (CLR), où on s'inquiète du manque de transport, tandis que dans la région ouest, on réclame aussi l'instauration d'une nouvelle route d'autobus.

Confrontés à des choix difficiles, les commissaires ont tout de même adopté une deuxième ébauche budgétaire, qui prévoit une augmentation au budget du transport, aucune expansion au programme de musique et des économies au chapitre des paiements à la Commission des accidents du travail.

Du 18 avril au 16 mai

Pèlerinage en Israël

Un pèlerinage en Israël et dans certains sanctuaires européens est organisé par l'agence de voyage Concorde Travel Service et l'abbé George-M. Svoboda. Curé de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, il sera l'accompagnateur et guide spirituel.

Le pèlerinage a lieu du 16 avril au 15 mai et les lieux de visite comprennent entre autres: Prague, Tel-Aviv, Bethléem, Jérusalem, le lac Genesareth, Paris, Lourdes, Fatima et Rome.

Le coût du voyage est fixé à 3 900 $. Renseignements: Concorde Travel au 772-2505 ou l'abbé Svoboda au 589-4589.

Concours au CLR

Les Caisses sur Internet

Une quinzaine d'étudiants du cours d'infomatique au collège Louis-Riel (CLR) ont été choisis pour participer à un concours, en collaboration avec les Caisses populaires du Manitoba.

Ces jeunes proposeron des modèles de pages d'accueil sur Internet pour les caisses. Et la meilleure réalisation servira de base à la création de sites véritables pour chacune des caisses populaires du Manitoba.

Lancé le 19 mars, ce concours est une des réalisations du partenariat entre le CLR, les caisses populaires et l'hôpital général Saint-Boniface.

Le directeur du développement informatique à la Fédération des caisses populaires, Bernard Marcoux, explique que ces sites seront utiles aux caisses et à leurs membres, qui pourront s'informer via Internet sur les services disponibles, les taux d'intérêt des hypothèques, des REÉR, etc.

Bernard Marcoux entrevoit également un avenir pas si loin où les clients des caisses pourront effectuer leurs transactions bancaires de la maison, confortablement installés devant leur ordinateur. «Pour les gens de notre génération, c'est assez difficile à imaginer, dit-il. Mais pour ces jeunes de Louis-Riel, qui grandissent avec l'informatique et des réseaux comme Internet, c'est bien ordinaire.»

Sylviane LANTHIER

Fin des audiences publiques en éducation

Les enseignants francophones défendent leur réputation

«Quel perfectionnement professionnel les députés de ce gouvernement ont-ils fait pour se mériter des augmentations salariales de 12 % et 17 %, des augmentations accordées, en passant, par un système d'arbitrage?» C'est là une des questions que le président de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AÉFM), Paul Larivière, posait aux membres du comité chargé de conduire les audiences publiques sur le document *Enhancing Accountability, Ensuring Quality* rendu public par le gouvernement manitobain en janvier.

Ce document, qui porte sur le mode de rémunération des enseignants, le processus de négociations collectives, le perfectionnement professionnel et d'autres aspects du travail des enseignants, a fait l'objet de nombreuses discussions depuis le 22 février dans le cadre d'audiences publiques qui ont eu lieu dans sept régions du Manitoba.

Le 22 mars avait lieu la dernière séance du comité et elle était consacrée aux présentations en français. Les représentants d'organismes tels la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba (ÉFM), l'AEFM, ont fait des présentations, et le comité a également entendu des parents et des enseignants venus parler en leur nom personnel ou au nom des collègues de leur école.

Dans sa présentation, le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, a déploré le ton utilisé dans le document gouvernemental et a rappelé la situation particulière de la DSFM qui doit négocier avec ses enseignants sans pouvoir contrôler son niveau de taxation. La DSFM, dit-il, est contre le recours à un référendum pour trancher les différends entre enseignants et divisions scolaires, et est en faveur de la grève dans la mesure où sa durée n'est pas déterminée à l'avance et où les deux parties s'entendent pour pouvoir recourir à ce moyen de pression.



photo: Sylviane Lanthier

Les enseignants étaient nombreux à assister à cette séance.

De leur côté, les enseignants ont surtout dénoncé des aspects du document qu'ils considèrent comme des attaques à leur profession, et notamment ceux qui touchent à la rémunération et au perfectionnement professionnel. Paul Larivière a mentionné qu'un système «qui lierait la rémunération des enseignants au perfectionnement professionnel, au rendement des élèves et peut-être même à l'opinion publique» serait «néfaste pour l'éducation». En ce qui a trait au perfectionnement professionnel, les enseignants, a-t-il mentionné, en font plus que dans bon nombre d'autres professions.

Formé de deux députés conservateurs, Peter G. Dyck et Shirley Render, et du sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle, le comité doit rendre son rapport à la ministre de l'Éducation en mai et le gouvernement pourrait par la suite déposer un projet de loi.

Depuis le début des travaux de ce comité, plusieurs organismes, représentant par exemple les enseignants et les commissaires d'écoles, ont dénoncé son manque de crédibilité. On lui a reproché d'avoir adopté un horaire serré qui ne facilitait pas la tâche à ceux qui désiraient faire une présentation, de ne pas avoir mis suffisamment de temps à la disposition de toutes les personnes qui voulaient témoigner, et de ne pas compter de représentants de l'Opposition.

Sylviane LANTHIER

Christian La Roche quitte CKXL

La radio sous le choc

Les bénévoles et employés de la radio communautaire CKXL viennent d'apprendre «une bien mauvaise nouvelle», indique la vice-présidente, Denise Lécuyer, celle du départ prochain de leur directeur général Christian La Roche.

En effet, Christian La Roche, qui exerçait ces fonctions depuis trois ans, a remis sa démission au conseil d'administration de CKXL le 25 mars.

«Nous sommes encore sous le choc et nous sommes très attristés par son départ, souligne Denise Lécuyer. Christian La Roche était très dévoué. Ils assurait la supervision des bénévoles même les week-ends et les soirées. Il a fait preuve de beaucoup de sang-froid lors de la crise de l'an dernier et il a géré la radio de façon intelligente.»



Christian La Roche. Archives La Liberté

Selon Denise Lécuyer, le départ du directeur général permettra à CKXL de réévaluer son mode de fonctionnement et de «voir s'il n'y aurait pas une autre façon de faire le choses». Elle précise qu'une diminution des octrois provenant de l'Entente Canada-communauté pousserait CKXL à réduire ses dépenses et à chercher un partage des ressources administratives avec d'autres organismes francophones. «C'est sûr qu'idéalement, on voudrait continuer comme on le fait maintenant, mais on devra peut-être voir à l'embauche d'un directeur à temps partiel», explique-t-elle.

Christian La Roche continuera d'occuper le poste de directeur général jusqu'au 3 mai. Il s'envolera ensuite pour Vancouver où l'attend un poste de représentant des ventes. «Je quitte pour des raisons personnelles, précise-t-il. Ma compagne travaille déjà souvent à Vancouver et nous voulons déménager avant la naissance de notre enfant.»

Anie CLOUTIER.

Le radiothon de CKXL récolte 10 000 $

Le verre est à moitié plein

Le 2e radiothon annuel de la radio communautaire CKXL, qui se tenait le 21 mars, a récolté 10 000 $, «soit 50 % de notre objectif», indique le directeur, Christian La Roche. À ce chiffre, il faut ajouter entre 2 000 $ et 4 000 $ en renouvellement de cartes de membre qu'il reste à recevoir.

Le radiothon de 1995 avait permis de prélever 16 000 $, explique Christian La Roche. Un objectif de 20 000 $ pour 1996 ne paraissait donc pas irréaliste. «Mais l'an dernier, nous étions en situation de crise, ajoute-t-il. Nous en étions au point ou il en allait de la survie de la radio. Les gens ont réagi. Nous nous sommes demandés s'ils donneraient autant cette année.»

La radio communautaire tente depuis plusieurs années d'obtenir le statut d'organisme de charité, ce qui faciliterait la demande de dons auprès des particuliers, mais surtout auprès du privé. «On n'a pas fait de gros efforts pour aller chercher des commandites du côté des compagnies privées parce que les dons faits à CKXL ne sont pas déductibles d'impôts», explique Christian La Roche.

Par ailleurs, CKXL compte reprendre la formule de l'encan radiophonique de novembre dernier. «On va en faire un trois fois plus gros. On a ramassé 3 300 $ l'an passé, on prévoit aller chercher 10 000 $ cette année», souligne-t-il.

Véritable épée de Damoclès, la dette de 170 000 $ pèse lourd sur les épaules de CKXL. «La situation financière demeure précaire», ajoute Christian La Roche.

A. C.

Pointe Hébert

Pas de rezonage

«Nous avons besoin de garder le caractère francophone unique de Saint-Boniface et pour cela, nous avons besoin de recruter de jeunes familles et de les garder dans le quartier», souligne le conseiller de Saint-Boniface Daniel Vandal qui vient d'arrêter le processus de rezonage de la Pointe Hébert, (1) mettant fin du même coup à plus de 15 ans d'incertitude.

Le processus de rezonage en parc municipal de ce quadrilatère résidentiel de Saint-Boniface avait été initié il y a un an par la conseillère Evelyne Reese. Mais l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface se bat contre l'idée de transformer la Pointe Hébert en parc depuis la fin des années 1970, précise sa présidente Monique Mulaire.

Accepté officiellement par l'administration municipale le 20 mars à 15 contre un, le conseiller de Saint-Vital Al Golden ayant voté contre, l'arrêt du processus signifie que les résidants pourront à nouveau entreprendre des rénovations à leur propriété.

Daniel Vandal est d'avis que cela permettra à des francophones de s'installer à Saint-Boniface, renforçant ainsi le caractère unique du quartier. «On pourrait construire 20 maisons additionnelles, ce qui rapporterait près de 50 000 $ annuellement en impôts fonciers. De plus, en vendant les 35 maisons dont elle est propriétaire, la Ville amasserait environ 500 000 $», précise Daniel Vandal.

Un comité mis sur pied il y a un mois «est chargé d'étudier les dépenses que la Ville devra faire pour transformer le quadrilatère en quartier unifamilial résidentiel avec un parc riverain», souligne Daniel Vandal, qui est également porte-parole de ce sous-comité du comité permanent de Parcs et loisirs de la Ville de Winnipeg. Le comité doit évaluer la condition des rues, des ruelles, du système d'égoûts et veiller à ce qu'ils soient adéquat pour la construction résidentielle. «Le coin a été négligé pendant tellement longtemps qu'on a encore les fossés de chaque côté de la rue», déplore Monique Mulaire.

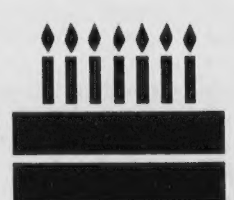
Anie CLOUTIER

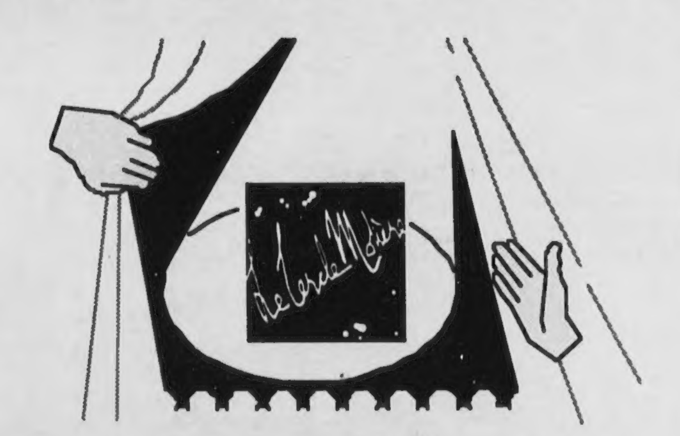
(1) Quadrilatère situé entre le parc Whittier et la rivière Rouge au nord de la voie ferrée.



Robert Trudel, Guy Parizeau, Robert Bellefeuille, Ubald Laurencelle, Roger Léveillé et Maxime Desaulniers ont joué dans Dulcinée *en 1962, l'une des multiples pièces produites par le Cercle Molière en 70 ans de théâtre. La troupe francophone a évolué depuis ses débuts en 1925, mais le plaisir du théâtre, lui, est resté le même, comme le constateront nos lecteurs à la lecture de ce cahier spécial.*






Le Cercle Molière


sfm

Les souvenirs de Léo, Léonie, Robert et Angéline

Les années de gloire du Cercle Molière

Demandez à Léo Rémillard quel est son plus beau souvenir du Cercle Molière. Spontanément, il répond: la tournée du *Médecin malgré lui*, en 1959. Posez la même question à Robert Trudel et vous obtiendrez la même réponse.

Cette tournée, la première grande tournée du Cercle, a amené l'équipe de production jusqu'à Vancouver en passant par plusieurs villes de l'Ouest, et a laissé un souvenir impérissable chez ceux qui y ont pris part.

Le Cercle avait alors obtenu une bourse du Conseil des Arts du Canada: une première pour une troupe d'amateurs. «On a loué un autobus, raconte Léo Rémillard. Les décors et les costumes en prenaient la moitié, le reste était occupé par les comédiens.» Parmi eux, on trouvait Gilles Guyot, qui était aussi technicien. «À Edmonton, la salle était aussi grande que la salle du Centenaire de Winnipeg, poursuit Léo Rémillard. On avait un arbre dans le décor. Gilles Guyot s'était exclamé: Hé! Mon arbre a l'air d'un cactus!»

Angéline Larivière a elle aussi des souvenirs à raconter. Au cours de ses premières années, le Cercle Molière n'avait pas de local bien à lui. On répétait chez des particuliers. Un jour, un des fondateurs, André Castelein de la Lande, va trouver la mère d'Angéline Larivière, Eva Pelletier.

Depuis la mort de son mari, Eva Pelletier avait fermé le magasin général attenant à la maison, dont ils s'étaient occupé pendant de nombreuses années. «Ils lui ont demandé s'ils pouvaient utiliser ce local, relate Angéline Larivière. Elle leur a dit: prenez le magasin, c'est à vous!»

Angéline et son mari, Alphonse, ont aussi eu le goût du Cercle Molière. Pendant de nombreuses années, Alphonse a prêté ses talents pour la réalisation des décors et des aspects techniques des pièces. Une seule fois il a joué dans une production.

«Il a joué dans *Confucius*. Il ne disait que trois, quatre mots mais ça a fait rire le monde. Il jouait un Métis. En parlant de la glace qu'il y avait dans un seau, il disait: "Ç'a l'a tout fondu!"»

Angéline Larivière mentionne aussi *Chambres à louer*, la pièce de Marcel Dubé que le Cercle a montée en 1961, et qui a remporté le premier prix à la finale régionale du Festival national d'art dramatique. «L'adjudicateur, Michel Saint-Denis, nous avait dit qu'on parlait comme des cow-boys de l'Ouest!» Angéline Larivière, qui jouait le rôle de la mère, s'était ensuite rendue à la finale du Festival, à Montréal.



photo: Sylviane Lanthier

Angéline Larivière, à 88 ans, déborde de vie et de souvenirs!

Ce Festival d'art dramatique, où la troupe de Saint-Boniface avait l'habitude de faire bonne figure, représentait une importante source de rayonnement. Entre 1934 et 1974, le Cercle y a maintes fois remporté les honneurs: avec *Blanchette* en 1934, *Les soeurs Guédonnec* en 36, *Le Chant du berceau* (1938), *La Donation* (1948), *L'Avare* (1950), *Les Fourberies de Scapin* (1956), etc.

Les comédiens du Cercle trouvaient également le moyen de se démarquer: Pauline Boutal gagnait le prix de la meilleure actrice en 1936 et en 1936, Léo Rémillard et Louis Souchon recevaient des mentions en 1948 et Robert Trudel était sacré meilleur acteur de soutien dans *Les Fourberies de Scapin*.

Pour les Trudel, d'ailleurs, le Cercle Molière est une affaire de famille: Jean-Joseph, son fils Robert et le fils de ce dernier, Pierre, y ont joué. Robert Trudel a vu son père interpréter un chef de gare dans *Le Train fantôme* alors qu'il était jeune enfant. «À un moment donné, Arthur Boutal, qui jouait un ingénieur, ouvre une porte et mon père tombe raide mort. Plus tard, on l'a vu rentrer à la maison et on se disait: "Il est mort au Walker Theatre et là il est vivant!"»

Voilà un des mystères de la scène que Robert Trudel a eu le temps d'élucider en vieillissant, lui qui compte une trentaine de rôles au Cercle, en plus des pièces anglaises et des émissions de radio auxquelles il a participé.

«Quand j'étais au Collège, il y avait la déclamation chaque année, se souvient-il. Papa nous montrait comment dire les fables de La Fontaine. J'étais pas vraiment bon élève. Les seuls prix que j'ai jamais remportés, c'était pour la déclamation!»

Le Chapeau de paille d'Italie reste un autre bon souvenir pour le juge à la retraite. Deux ans après qu'il ait joué cette pièce au Cercle, une nouvelle troupe de Winnipeg inaugurait sa première saison avec la version anglaise du *Chapeau de paille*... «Ils nous ont demandé à Léo, Gilles Guyot et moi, de la jouer en anglais.» Et c'est ainsi que la première pièce du Manitoba Theatre Centre a reposé sur le talent de comédiens franco-manitobains!

Léonie Guyot a joué un rôle effacé pour le Cercle: celui de souffleuse. Soir après soir, dans les coulisses, le texte à la main, une petite lampe de poche dans l'autre main, elle veillait à ce que les blancs de mémoire des comédiens ne trahissent pas le texte qu'ils interprétaient. Plus de 20 pièces ont ainsi bénéficié de ses bons soins.

«J'étais l'aide-mémoire, dit-elle modestement. Pendant des années, j'ai dû apprendre à souffler sans perdre le souffle! Léo me disait que j'étais intransigeante vis-à-vis les comédiens qui escamotaient le texte!» Si elle dit ne pas avoir eu le talent de la scène (elle a tout de même interprété deux rôles), ses frères et sœurs l'avaient: Benoît, Monique et Gilles ontl argement contribué au théâtre. Gilles Guyot a même mérité un Dominion Drama Award.

Après avoir longtemps pratiqué dans le sous-sol de la Cathédrale, le Cercle Molière a dû déménager après le feu de 1972. C'est auprès des sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie que la troupe a trouvé un accueil chaleureux. «Les sœurs s'assoyaient dans la salle et elles aimaient ça», raconte Angéline Larivière.

Mais il est arrivé un jour où elles ont eu un peu peur des inventions de tous ces comédiens. «On montant *Azouk*, relate Léo Rémillard ,et le Théâtre du Nouveau Monde, qui l'avait déjà montée, nous prêtait un accessoire.» L'accessoire en question était un éléphant... de papier mâché. «Quand l'éléphant est arrivé, les sœurs avaient peur que ça défonce le plancher! On leur a expliqué que le papier mâché, c'était pas si lourd!»

Voilà du coup les sœurs rassurées; après tout, même au Cercle Molière, les éléphants ne sont que du théâtre!

Sylviane LANTHIER



 **MERCI!** 

Le Cercle Molière fête avec fierté ses 70 ans!

Merci aux abonnés et à notre cher public. Votre présence en salle stimule notre esprit de création...

Merci aux artistes, comédiens, techniciens, concepteurs. Votre passion, votre vision, vos idées et vos astuces enrichissent nos vies...

Merci aux donateurs, aux commanditaires. Vos contributions facilitent notre travail...

Merci aux agences gouvernementales. Votre soutien fait que le théâtre demeurera un atout inconstesté dans notre communauté!

Le Cercle Molière est résolument tourné vers l'avenir, l'an 2000 n'est pas loin!

Le 25 mars 2000, si tout va bien, nous fêterons notre 75e anniversaire! Pour que le CM reste fort, créateur et dynamique...

Appuyez nous!

Abonnez-vous!

Venez aux spectacles!

Participez aux activités!

Le Cercle Molière, tourné vers l'an 2000!

233-8053

Abonnements de saison 1996-1997
Galabonnement: 110 $

Concours du 70e

Pour souligner le 70e anniversaire du Cercle Molière, *La Liberté* fera tirer, le 15 avril, une paire d'abonnements de luxe, donnant accès aux cinq pièces présentées au Cercle la saison prochaine (1996-1997).

Pour participer, il suffit de répondre à la question-concours et de retourner le bon de participation à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 15 avril à midi.

Vous pouvez participer autant de fois que vous voulez, mais les coupons doivent toujours être des originaux ou des facs-similés. Les photocopies et les télécopies ne seront pas acceptées.



La question-concours:

Elle interprétait Mlle Berton dans *Piège pour un homme seul* en 1976. Qui est cette comédienne, qu'on a aussi vue plus récemment dans *Huit femmes*?

Prénom et nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville/village: ______________________

Code postal: ______________________

Téléphone:
Maison: ____________ *Bureau:* ____________

Réponse à la question: ______________________

Adresse de retour:
La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4

Pièces d'ici

Créations

Roger Auger:

Les éléphants de tante Louise (pour enfants, 1972)
J'm'en vais à Regina (1975 et 1986)
John's Lunch (1976)
V'là Vermette (1978)

Irène Mahé et Claude Dorge:
Les Tremblay I (1986)
Les Tremblay II (1987)
Les Tremblay, Noël en famille (1989)

Jean-Guy Roy et Irène Mahé:

Frenchie (1986)

Jean-Pierre Dubé:

Piaf (1992)
Quand on n'a que l'amour (1993)

Louise Fiset:

Letinsky Café (1987)

René Ammann:

Moinopoly (pour enfants, 1994)

Claude Dorge:

Nico et Niski et la Raquette volante (pour enfants, 1980)
Nico et Niski et l'Étoile de Noël (pour enfants, 1982 et 1983)
Le Roitelet (1976)

Jean-Guy Roy et Claude Dorge:

Ok d'abord! (1978)

Jean-Louis Hébert:

Rock en ruines (pour enfants, 1989 et 1990)

Claude Dorge, David Arnasson et Gérard Jean:

L'Article 23 (1985)

Claude Dorge, Daniel Tougas et Vincent Dureault:

Avant qu'les autres le fassent (1987)

Claude Dorge et Janine Tougas:

Magicien au secours (pour enfants, 1989)

Irène Mahé, Claude Dorge et Janine Tougas:

Le Noël de Frisson, Flocon et Fricon (pour enfants, 1981 et 1987)

Gilles Cop:

Victor (1989)

Rhéal Cenerini:

Les partisans (1983)

Paul Ruest et Roger Legal:

Les manigances d'une bru (1978)

Janine Tougas:

Toasté des deux bords (1994)
Toasté des deux bords encore (1995)

Jacques Ouvrard:

Confucius (1962)

Guy Gauthier:

Les projecteurs (1965)

Jean-Guy Roy:

Katchauchen (1983)

Adaptations

Irène Mahé et Claude Dorge:

Ah les hommes! (1984)
La Petite Poule d'eau (1992)

Claude Dorge:

Cré Sganarelle (Médecin malgré lui) (1982)
Maria Chapdelaine (1980)

Roger Auger:

L'extase de Rita Joe (1977)
Séraphin Poudrier (1981)

Jean-Guy Roy:

Oscar (1980)
Et ta sœur (1983)
Guili guili (1989)
Au lac des Bois (1989)

Charles Leblanc

Translations (1995)

Autres:

Elaine Tougas

De bouche à oreille (1993)

Irène Mahé

Noël, Noël (collage, 1991)

Jean-Guy Roy

Soirée Félix Leclerc (collage, 1991)

Des dramaturges de souche manitobaine

L'importance d'avoir une voix locale

Depuis plusieurs années, le Cercle Molière (CM) compte sur des auteurs d'ici pour écrire, traduire ou adapter des textes, et ainsi assurer une partie de la programmation de la troupe.

«Qui va parler de nous autres si ce ne sont pas les écrivains d'ici?, lance Irène Mahé, directrice du Théâtre du Grand Cercle et coauteure de divers textes pour le Cercle Molière. C'est important qu'on se voit refléter sur scène. Ça aide à établir notre identité.»

«C'est important pour n'importe quelle troupe d'avoir une voix locale, estime le directeur du Bureau d'animation théâtrale du CM, Claude Dorge. Il faut dire des choses qui sortent de la communauté et qui parlent de la communauté. Même si c'est une adaptation, on peut la présenter de façon locale.»

Irène Mahé rappelle un des buts qu'elle visait en créant le Théâtre du Grand Cercle il y en environ sept ans, c'est-à-dire «développer des dramaturges d'ici, trouver des gens pour écrire, en espérant qu'ils écrivent peut-être ensuite pour les adultes. On dirait qu'écrire pour les enfants, ça fait moins peur.» C'est le cas de Roger Auger, par exemple, qui avait commencé avec la pièce pour enfants *Les éléphants de tante Louise*.


photo: Karine Beaudette

Le Manitobain d'adoption, Jean-Guy Roy.

Beaucoup de personnes ont tenté l'expérience (voir encadré) et le Cercle les encourage du mieux qu'il peut en incorporant ces pièces au programme. Une saison entière, en 1986-1987, a été réservée aux créations d'ici et, encore l'an prochain, le Cercle planifie de monter un texte local.

«Ce n'est pas facile de stimuler la création pour le théâtre, remarque Irène Mahé. Les auteurs semblent préférer la poésie ou la prose. Mais quand une pièce locale est montée, on dirait que ça encourage d'autres personnes à produire des textes.»

Son collègue Claude Dorge continue: «Le Cercle doit essayer de dépister des talents et de les encourager. On est certainement intéressés à lire et monter des textes d'ici et à aider de quelque façon que ce soit.»

Jean-Guy Roy figure parmi ceux qui ont tenté cette expérience d'écriture. Arrivé dans la province en 1963, le Québécois d'origine a adopté le Manitoba, ou plutôt, le Manitoba l'a adopté. «La famille Mahé, c'est ma deuxième famille. Les gens du Manitoba m'ont comme materné, et j'y suis resté attaché. Comme mon ancien employeur, Roland Couture, disait, quand on a bu l'eau de la rivière Rouge, on y revient!

«Ici au Manitoba, j'ai pu m'épanouir, faire un tas de choses en partant du théâtre.» Jean-Guy Roy a écrit quelques textes avec des collaborateurs, comme *Katchauchen* et *Frenchie*, et il s'est aventuré du côté de l'adaptation avec *Oscar* et *Guili guili*, entre autres. Il a également joué dans bon nombre de pièces du Cercle Molière.

Jean-Guy Roy est retourné dans l'est pour son travail à Radio-Canada, mais il continue de travailler avec le CM. «Depuis ma retraite en 1995, je cours après toutes les occasions qui me permettent de revenir au Manitoba le plus longtemps possible! J'ai toujours hâte de revenir.»

Une de ces occasions, c'est le programme de formation théâtrale que les quatre troupes de théâtre de l'Ouest tentent de mettre en branle, et qui permettrait de former une relève dans tous les domaines du théâtre, dont l'écriture. «La première fois qu'on a parlé de ce projet, c'était en 1976 quand je travaillais au service des nouvelles de CBWFT. On en rêvait, et voilà que 20 ans plus tard, ça se concrétise.»

Jean-Guy Roy veut aussi se remettre sérieusement au théâtre, maintenant qu'il est à la retraite. «J'aimerais passer le reste de ma vie dans un encadrement théâtral, à écrire, à jouer, même à balayer le plancher de la scène, je m'en fous.»

Karine BEAUDETTE





La quadrature du Cercle...

Que savez-vous du Cercle Molière? Testez vos connaissances et ravivez vos souvenirs en participant à ce quiz historique!

1. Il a été le cofondateur du Cercle Molière et son premier directeur artistique, jusqu'en1928.

2. Qui étaient les deux autres cofondateurs du Cercle?
a) Ernest Lévêque
b) Raymond Bernier
c) Arthur Boutal
d) Louis-Philippe Gagnon.

3. Où eurent lieu les répétitions de la pièce *Les Sœurs Guédonnec* (1936), dans laquelle Gabrielle Roy jouait un rôle?

1. Ils jouaient dans *Tit-Coq*. Les reconnaissez-vous?

4. Parmi les titres suivants, trouvez les deux autres pièces auxquelles Gabrielle Roy a participé:
a) *L'Auberge des morts subites*
b) *Séraphin Poudrier*
c) *Blanchette*
d) *Le Gendre de Monsieur Poirier*
e) *La Petite Poule d'eau*

5. Qui est devenu directeur artistique:
a) en 1928?
b) en 1942?
c) en 1968?

6. Quelle contribution Mgr Léo Blais a-t-il apportée au Cercle?

7. En 1929 et en 1930, le Cercle Molière fit deux tournées dans les villages du Manitoba. À la demande de quel groupe furent-elles organisées?
a) *La Liberté*
b) L'association culturelle franco-manitobaine
c) Le Conseil des arts du Manitoba
d) L'archevêché

8. Parmi les honneurs suivants, quels sont ceux que la grande dame du Cercle, Pauline Boutal, a mérité?
a) Les Palmes académiques de France
b) Le Canadian Drama Award
c) Le Mérite de la culture française du Canada
d) La Médaille de la reconnaissance de France
e) La Médaille du ministère des Affaires étrangères de France
f) L'Ordre du Canada



2. Quel rôle interprète Jacqueline Hogarth?



3. Qui sont ces acteurs et dans quelle pièce jouent-ils?

... un historique en questions

9. C'était le 25 avril 1925, au Théâtre Dominion. Le Cercle Molière présentait sa première pièce:
a) *Les Deux Pierrots*, d'Edmond Rostand
b) *Le Monde où l'on s'ennuie* d'Edmond Pailleron
c) *Les Romanesques* d'Edmond Rostand

10. En quelle année le Cercle a-t-il monté son premier Molière et quelle pièce était-ce?

11. Quelle est la première pièce d'un auteur canadien montée au Cercle Molière?
a) *Les Belles-sœurs*
b) *Chambres à louer*
c) *Le Roitelet*
d) *Tit-Coq*
e) *Maria Chapdelaine*

12. En quelle année la salle du Centre culturel franco-manitobain a-t-elle été nommée en l'honneur de Pauline Boutal?

13. Il jouait Knock dans *Knock* et Confucius dans *Confucius*. De qui s'agit-il?
a) Léo Rémillard
b) Robert Trudel
c) Gilles Guyot
d) Denis Bélair
e) Paul Léveillé



4. Ce décor est signé...

14. Quelle a été la dernière pièce mise en scène par Arthur Boutal?

15. Quel a été le dernier rôle de Pauline Boutal pour le Cercle?

16. Avec la nomination de Roland Mahé au poste de directeur artistique, quel a été le virage majeur du Cercle Molière?

17. Complétez ces titres de pièces, toutes écrites pour le Cercle Molière, et tentez d'en découvrir les auteurs:
a) *Je m'en vais...*
b) *Les Manigances...*
c) *OK...*
d) *Letinski...*
e) *Les Éléphants...*

18. Quel est le premier spectacle présenté par le Cercle au Centre culturel franco-manitobain?

19. Vincent Dureault a fait ses débuts au Cercle Molière dans cette production, qui a été télédiffusée sur les ondes de Radio-Canada.

20. Quelle est la plus récente pièce de Molière montée par le Cercle?

Jeu préparé par Sylviane LANTHIER

Photos: Archives Cercle Molière

Réponses

1. André Castelein de la Lande. Né en 1873 en Belgique, il a émigré au Canada en 1894 et est mort à Saint-Boniface en 1963; **2.** b et d; **3.** Dans sa salle de classe de l'Académie Provencher! C'était la salle G; **4.** c et d; **5.** a) Arthur Boutal. b) Pauline Boutal. c) Roland Mahé; **6.** Il a fourni à la troupe son premier local «permanent» dans la salle Jubinville du sous-sol de la Cathérale; **7.** a; **8.** Elle les a tous reçus! Arthur Boutal a aussi mérité les Palmes académiques de France. Jean-Joseph Trudel, Christianne LeGoff et Suzanne Tremblay ont aussi reçu la Médaille du ministère des Affaires étrangères de France et le Canadian Drama Award a été octroyé à Arthur Boutal, Elisa Houde, Christianne LeGoff et Gilles Guyot; **9.** La réponse est b. Les trois fondateurs avaient cependant présenté *Les Romanesques* au Walker Theatre le 23 février précédent, pour tester leur idée de créer une troupe. Mais la pièce n'avait pas été présentée sous le nom du Cercle Molière; **10.** C'était *L'Avare*, en 1950, pour le 25e anniversaire de la troupe; **11.** b. *Chambres à louer*, de Marcel Dubé, a été jouée en 1961; **12.** En 1975; **13.** d; **14.** *Le Professeur*, en 1940. (Un beau titre pour effectuer sa sortie de scène, quand on a joué pour une troupe le rôle qu'Arthur Boutal a joué pour le Cercle.); **15.** Elle prêtait sa voix à une religieuse dans *Le Roitelet*, en 1976. De 1926 à 1976, elle a collaboré à 50 productions du Cercle Molière; **16.** D'amateur, la troupe est devenue semi-professionnelle et on a commencé à présenter plus d'une pièce par année; **17.** a) *à Regina* (Roger Auger, 1975); b) *d'une bru* (Roger Legal et Paul Ruest, 1977) c) *d'abord* (Jean-Guy Roy et Claude Dorge, 1979); d) *Café* (Louise Fiset, 1987); e) *de tante Louise* (Roger Auger, 1972); **18.** *Les Vilains*, en 1974; **19.** *Oscar*, en 1980; **20.** *Le Tartuffe* (1991).



5. Ils interpètent un couple célèbre dans l'imaginaire du Canada français...

Réponses aux questions en photos:

1. Paul Léveillé et Jean-Louis Hébert; **2.** Marie-Lou, dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*, de Michel Tremblay, montée en 1972; **3.** Lucie Grégoire Auger et Claude Dorge dans une scène de *Maria Chapdelaine*, une adaptation de Claude Dorge; **4.** Réal Bérard. Et la pièce, *Sonnez les matines*, est de Félix Leclerc.; **5.** Séraphin et Donalda, bien sûr! Francis Fontaine et Jocelyne Fournier ont joué dans *Séraphin Poudrier* en 1981.



L'impact du Cercle Molière dans les communautés

«Le théâtre est le reflet d'une culture»

Il ne faut pas s'étonner de la présence de théâtre en français dans l'Ouest. Après tout, nos ancêtres devaient bien se divertir pendant les longues soirées d'hiver, avant l'arrivée de la télévision!

Et au cœur de ces activités théâtrales se trouve le Cercle Molière (CM), troupe francophone fondée en 1925. «Il y aurait probablement eu du théâtre en région, mais la présence du Cercle Molière n'a pas nui!», estime le directeur artistique Roland Mahé.

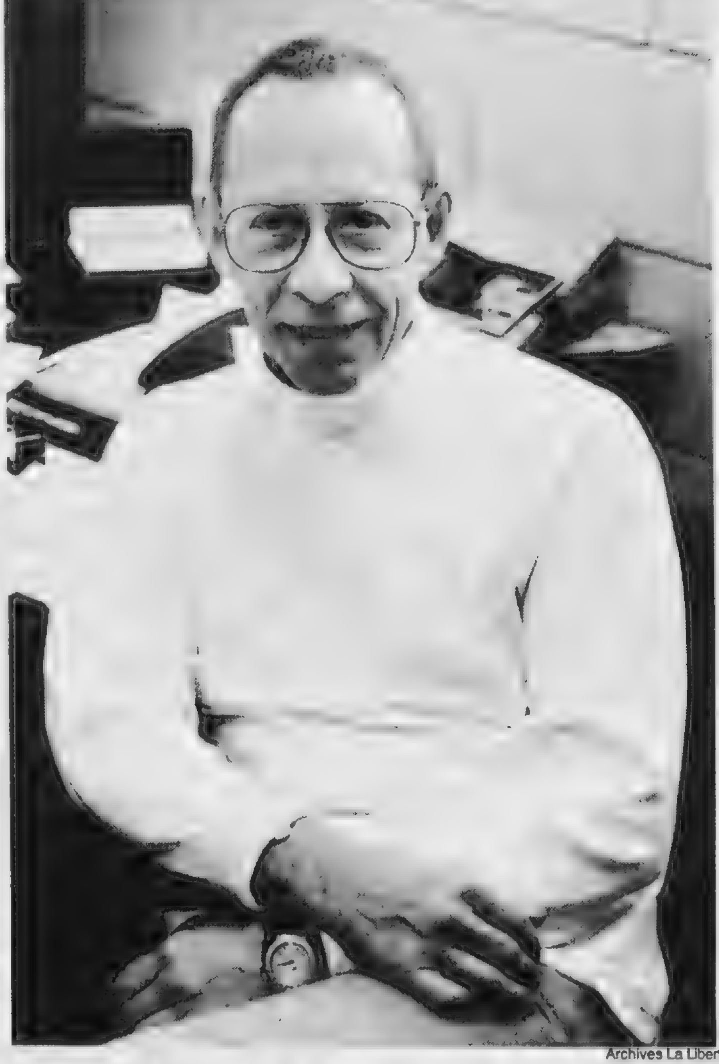
À travers les années, le CM a toujours été présent dans les communautés d'une façon ou d'une autre. «Dans les années 1940 et 1950, le Cercle Molière faisait une tournée de tous les villages francophones du Manitoba. C'était un projet conjoint avec *La Liberté*. C'était extrêmement important puisque c'était les premiers déplacements du CM.»

«Un grand événement»

Puis, quelques années plus tard, au moment où le Cercle montait une grande production par année dans une grande salle comme le Playhouse, les gens des régions rurales autant que ceux de la ville se rendaient à ce «grand événement». «Les gens s'organisaient pour y aller en groupes. Par la suite, ça générait un certain intérêt pour le théâtre et les paroisses organisaient des soirées théâtrales, des séances comme on les appelait.»

De plus, le CM a toujours travaillé étroitement avec le Collège de Saint-Boniface. Le Collège montait des productions avec l'aide de Pauline Boutal, par exemple. «Le Cercle allait aussi recruter des comédiens au Collège de Saint-Boniface et à l'Académie Saint-Joseph, où étaient rassemblés des jeunes des villages.»

À la fin des années 1970, le CM offrait des abonnements de saison régulière (cinq pièces) aux villages de Sainte-Rose-du-Lac, Saint-Jean-Baptiste et Notre-Dame-de-Lourdes. «Après avoir présenté les pièces à Saint-Boniface, on partait en tournée», se souvient Roland Mahé.



Archives La Liberté

Roland Mahé remarque un regain de confiance et d'énergie au niveau du théâtre francophone au Manitoba.

Le projet a duré seulement quelques années en raison d'un manque d'intérêt de la francophonie en général. «Nos abonnés aimaient bien venir à la salle Pauline-Boutal, dans un vrai théâtre, même si on faisait notre possible dans les gymnases ou les salles paroissiales. Mais avec la mort du projet en région, on a perdu des gens.»

Par contre, le Bureau d'animation théâtrale du CM prenait des forces en s'adressant à la clientèle étudiante. «Le Festival théâtre jeunesse, qui a 26 ans cette année, durait une soirée au début. Maintenant, il s'étend sur quatre jours et grandit encore.»

«Le Festival théâtre communautaire est arrivé ensuite et là aussi, l'idée était d'encourager les régions à produire des spectacles. Les communautés et les écoles organisent leur spectacle, avec l'aide du CM, puis elles ont la chance de venir jouer dans une vraie salle, avec la magie du rideau de scène, devant un nouveau public.» Le CM prépare aussi sa relève en parrainant une troupe de jeunes, Les Mots dits.

Roland Mahé est convaincu que le théâtre est à la fois gardien et baromètre d'une culture. «Quand une communauté ne peut plus monter sur scène et jouer dans sa langue, alors la culture est morte. Elle devient une culture folklorique plutôt qu'une culture vivante. Je sais que ça sonne cliché, mais le théâtre est réellement le reflet d'une culture.»

Karine BEAUDETTE

Pierre Trudel, un ancien du Cercle

Pas toujours facile de quitter le Cercle familial

Depuis ses déduts, le Cercle Molière a servi de tremplin à beaucoup de comédiens et d'artistes d'ici. Pensons à Gisèle Rousseau, comédienne à Toronto, à Robert Lemoine et Joël Bergeron qui travaillent avec Robert Lepage au Québec, Guylaine Ruest qui a fondé sa troupe en France, ou encore à Aimé Vincent qui enseigne à l'École nationale de théâtre à Montréal. La Liberté *a rencontré l'un d'eux, Pierre Trudel.*

«Je n'ai jamais eu de formation professionnelle, mais les exercices de respiration, de détente et d'impro du programme d'animation théâtrale et l'expérience que j'ai acquise au Cercle Molière m'ont aidé énormément, souligne Pierre Trudel. Même après 25 ans, j'y pense encore.»

Depuis dix ans, Pierre Trudel, originaire de Saint-Boniface, vit à Toronto où il tente une percée théâtrale. Mais loin de faire un malheur sur les planches, il a dû se tourner vers les productions privées comme les vidéos de formation pour les employés de Distribution aux consommateurs ou de Canadian Tire. «C'est pas bien excitant, mais on gagne sa croûte», lance-t-il.

Loin des rôles de jeune premier, ce fils et petit-fils de comédiens a toujours su qu'une carrière en théâtre n'était pas de tout repos.

«Pendant ma 2e année au Collège universitaire de Saint-Boniface, alors qu'on présentait *La Dalle des morts*, qui raconte l'histoire de coureurs des bois qui ont ça dans le sang et qui doivent se soumettre à la vie du voyageur, j'ai réalisé que moi aussi je ne pouvais pas échapper à mon destin», souligne-t-il.

Engagé dans les productions du Cercle Molière depuis l'adolescence, Pierre Trudel a multiplié les apparitions sur scène et s'est bâti un curriculum impressionnant. Les petits rôles se succèdent de *Fanfan le fin-fin*, une pièce mise en scène par Jacques Rochon en 1974, aux *Manigances d'une bru* en 1978, en passant par *Oscar* en 1980 et *Bonne fête maman* en 1981.

Cré Sganarelle en 1982, une comédie musicale de Claude Dorge basée sur *Le Médecin malgré lui* de Molière, est la première véritable occasion de tournée pour Pierre Trudel. «On est allé jusqu'à Calgary avec des représentations à Regina et Saskatoon. C'était aussi la première fois que je me faisais payer pour faire du théâtre.»

photo: Anie Cloutier

Pierre Trudel aimerait revenir à ses anciennes amours du Cercle Molière.

Sa dernière production avec le Cercle Molière remonte à 1983; il incarne Toussaint Gladu dans *Katchauchen*. «Voir les autres comédiens jouer, ça aussi c'était une formation», ajoute Pierre Trudel.

En 1984, alors qu'il s'embarque pour Toronto, il rêve d'une carrière comme humoriste. «Ça n'a pas vraiment marché. Malgré le fait que j'aimais faire rire le monde. Je me suis rendu compte que le "stand-up" n'était pas mon fort. Et puis, on a souvent affaire à des personnalités très imbues d'elles-mêmes. Ce n'était pas l'atmosphère dans laquelle je pouvais m'épanouir et ça a affecté mon moral», avoue Pierre Trudel.

Éprouvant des difficultés à lancer sa carrière torontoise, il se voit dans l'obligation de postuler pour un emploi de vendeur dans un magasin de jeans. «Ça payait le loyer et ça mettait du pain sur la table. Mais après un bout de temps, ma job est devenue une béquille. Un jour je me suis dis: "J'ai 29 ans et je ne suis pas venu à Toronto pour vendre des jeans!" C'était maintenant ou jamais!»

C'est à cette époque qu'il décroche ses premiers cachets. «Je faisais partie d'une gang qui voulait briser le cercle des boîtes traditionnelles. Ç'a n'a pas duré longtemps. Mais, entre-temps, je me suis joint à 500 Miles off Broadway (venu à quatre reprises au Fringe de Winnipeg), qui fait des sketches comme le Cercle du Plagiat en faisait dans le temps. Là, tout d'un coup, tout est tombé en place», souligne-t-il.

Fort de ce succès Pierre, Trudel se joint, l'espace de deux saisons, à un théâtre bilingue de Toronto. «Je me souviens d'un soir où on a joué une pièce de Samuel Beckett devant deux personnes. C'était intimidant parce que si tes deux personnes ne "pognent" pas le gag, c'est tout ton public qui ne rit pas... Mais ça a été un de mes plus beaux moments sur scène.»

Heureusement, le périple torontois a des retombées intéressantes et Pierre Trudel a décroché le rôle d'un inspecteur suisse dans «The Scales of Justice» au réseau anglais de Radio-Canada.

Après dix ans à courir le cachet à Toronto, le comédien reconnaît qu'il a été gâté au Cercle Molière. «On appelait les comédiens pour venir passer les auditions. Il y avait un plus petit nombre de comédiens et le choix était restreint. Le metteur en scène connaissait les forces de chacun et savait qui appeler pour tel ou tel rôle. Je ne crois pas que j'aurais eu de telles occasions si j'avais grandi à Montréal», croit-il.

«C'est seulement maintenant à 36 ans que j'apprends qu'il faut que je me vende et qu'il ne faut pas attendre que le téléphone sonne. Je ne me suis pas assez vendu à Toronto parce que je manquais de confiance en moi. En voyant jouer mon père, Robert Trudel, dans *Les Aiguilleurs* récemment, ça m'a rappelé de bons souvenirs et ça m'a donné le courage d'aller frapper à la porte du Théâtre français de Toronto pour leur proposer mes services.»

Anie CLOUTIER





Karine BEAUDETTE

Une autre époque

Le décor était parfait: un petit cinéma aux sièges plus ou moins confortables, avec ses colonnes à l'ancienne et son plafond en tuiles d'étain. À côté de l'écran, un piano droit. Et projetées à l'écran, des images en noir et blanc où on voit des comédiens maquillés de façon presque clownesque dont les gestes et les expressions surprennent par leur manque de subtilité.

Combien de fois dans sa vie aura-t-on l'occasion de voir un film muet accompagné au piano? *Métropolis* de Fritz Lang (1927), accompagné par Gabriel Thibaudeau, a été une expérience. On a l'impression d'être transporté dans un autre temps, tout en voyant le film avec nos yeux de spectateurs des années 1990, comme disait une de mes collègues. On rit à certains endroits où les gens d'autrefois devaient pleurer, mais on nous le pardonne.

Métropolis est un film grandiose pour son époque. L'action se situe surtout dans une ville souterraine de l'avenir (il y a même la télévision!), où des milliers de travailleurs font fonctionner des machines qui soutiennent la richesse du maître de la ville. Mais la révolte gronde et éclate, précipitée par les sermons d'une femme qu'on a remplacée, à l'insu de tous (ou presque), par un robot malveillant.

À juger par la réaction de la foule le 25 mars au soir, la Cinémathèque de Winnipeg invitera sans doute la Cinémathèque québécoise à revenir pour nous présenter d'autres bijoux du 7e art. Espérons-le!

◆◆◆

L'Académie américaine du film a donc choisi *Braveheart* comme le meilleur film de l'année. J'ai eu la chance de voir tous les films en nomination, sauf *Babe*, et selon moi, ils auraient tous pu gagner. En sortant du théâtre après *Appollo 13*, je me souviens avoir eu mal à la mâchoire tellement j'avais été crispée et nerveuse pendant le film, ce qui est bon signe. *Sense and Sensibility* m'avait plu: je n'avais pas vu le temps passer et j'aurais voulu que ça continue. *Il Postino*, pour sa part, donne aux spectateurs l'envie de visiter ce joli coin de l'Italie. Dans son genre, c'est un beau petit film. Et enfin, *Braveheart*, qui choque par sa violence, sans doute modérée comparée à la réalité des guerres de clans en Écosse, et qui ne peut qu'ébranler les spectateurs. L'Académie a eu bien raison d'applaudir ce premier effort de réalisation de Mel Gibson (soupir!), qui joue aussi le rôle central. Braveheart est maintenant disponible sur vidéocassette.

CULTUREL

À la une du Devoir, une société en évolution

Journalistes: historiens du présent

On dit des journalistes qu'ils sont les historiens du présent. Rédigés à chaud, les textes journalistiques en disent autant sur la perception de l'actualité que sur les événements qui ont marqué l'histoire.

Fondé en 1910 par Henri Bourassa, le quotidien montréalais *Le Devoir*, a été le témoin privilégié de 85 ans d'histoire, allant du krach de 1929 au référendum de 1992 en passant par la Deuxième Guerre mondiale et la crise d'octobre 1970.

Pour souligner l'événement, la Fondation du Devoir, en collaboration avec le Musée Stewart, organise une exposition itinérante intitulée *À la une du Devoir, une société en évolution.* (1)

Après Moncton, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et Chicoutimi, l'exposition sera présentée à la Galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) du 31 mars au 12 mai.

Il est important que le Musée de Saint-Boniface (qui parraine l'exposition en collaboration avec le CCFM) sorte de ses murs, indique le directeur du musée, Philippe Mailhot. «On aimerait développer un partenariat avec le CCFM qui a une salle assez grande pour accueillir ce genre d'exposition.»

À la une du Devoir, une société en évolution regroupe quelque 700 éléments photographiques, coupures de presse, vidéos et documents divers. Elle rappelle les événements qui ont marqué l'histoire du Québec et du Canada, mais aussi les idéologies du *Devoir* sous ses différents directeurs d'Henri Bourassa à Lise Bissonnette.

«L'histoire du *Devoir* est intéressante, même pour ceux qui ne le lisent pas régulièrement, indique Philippe Mailhot. Ce journal est un document politique. Henri Bourassa, le fondateur du *Devoir*, était un nationaliste canadien-français. Même si aujourd'hui, *Le Devoir* est un journal souverainiste, il reste un journal qui n'a pas peur de critiquer les décisions politiques.»


Philippe Mailhot.


Denise Préfontaine.

«C'est une exposition de haute qualité», précise la coordonnatrice aux arts visuels du CCFM, Denise Préfontaine. L'exposition aborde le journalisme, mais aussi le côté historique et les grands changements qui ont marqué la société contemporaine, ajoute-t-elle. «C'est un journal du Québec, mais aussi le journal des Canadiens français. Il traite des questions politiques et sociales qui sont aussi importantes pour les francophones hors Québec».

Anie CLOUTIER

(1) Un guide pédagogique accompagne l'exposition.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Micheline Girardin*** le 29 mars; et ***Lianne Fournier*** au Mârdi Jazz le 2 avril. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Principal Concerto*** le 30 mars à 20 h; ***Back to the Future*** les 12 et 13 avril à 20 h; et dans la série pour enfants, ***Mrs. Schumann Plays the Piano, Too*** le 14 avril à 14 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ L'Église unie St-Stephen's-Broadway (angle Broadway et Kennedy) propose une ***célébration des ténèbres*** pendant la semaine sainte, avec la présentation des *Lamentations de Jérémie*, tirées des *Leçons de ténèbres* de François Couperin. Le mercredi 3 avril à 19 h 30.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Cyrano de Bergerac***, d'Edmond Rostand, adaptation d'Anthony Burgess, jusqu'au 30 mars; et au Warehouse: ***Lady Day At Emerson's Bar & Grill*** jusqu'au 13 avril. Info: 942-6537.

❖ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***Testing Ground III*** mettant en vedette une variété d'artistes. Du 10 au 13 et du 17 au 20 avril au 2e étage de Mother Tucker's. Info: 589-8408.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente: ***Raggedy Ann and Andy*** d'Aurand Harris jusqu'au 31 mars. Au Deaf Centre Manitoba (285, Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***À la une du Devoir, une société en évolution.*** Du 31 mars au 12 mai.

❖ À la galerie d'art du CUSB: l'artiste franco-manitobaine ***Damyèle Arbez-Chaput*** (sculptures et peintures). Jusqu'au 30 mars.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; les résultats des cours d'automne et d'hiver ***Through the Eyes of a Child***; l'exposition photographique ***André Kertész: A Lifetime of Perception.***

❖ Les Archives du Manitoba (200, Vaughan) accueillent l'exposition ***The Life and Works of Gabriela Mistral*** jusqu'au 30 mars. Entrée gratuite. Info: 261-3081.

EN FAMILLE

❖ La Bibliothèque Louis-Riel (1168, Dakota) offre des ***Heures du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans. Tous les mardis jusqu'au 9 avril à 10 h 30. L'inscription est obligatoire (986-4576).

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise un ***atelier d'œufs traditionnels pysanka*** (ukrainiens) de 13 h 30 à 16 h (pour les enfants de 8 à 15 ans, prière de s'inscrire d'avance), et une ***soirée d'activités en famille*** le 30 mars de 18 h à 21 h; et le 31 mars, une ***randonnée guidée*** à 14 h. Info: 989-8355.

❖ Le musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose un grand nombre d'activités pour les enfants en ***semaine de relâche***, jusqu'au 31 mars. Tous les programmes sont inclus avec l'entrée régulière au Musée. Info: 956-2830.

❖ Au Musée des enfants (à La Fourche): ***Bouffonneries***, le 1er avril à 10 h 30 ou à 13 h 30; atelier d'***œufs pysanka*** le 5 avril de 13 h à 16 h, suivi d'un atelier de ***fabrication de masques*** de 18 h 30 à 19 h 45. Info: 956-1888.

❖ Le Centre culturel franco-manitobain propose ses ***ateliers d'art de printemps***: *Sculpture sur pierre* avec Denis Duguay du 9 avril au 28 mai; *Masquerade* avec Sylvie Boulet du 17 avril au 22 mai; et *Le dessin* avec Michel LeBlanc du 11 avril au 30 mai. Pour s'inscrire: Denise au 233-8972.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, Arthur): le ***Festival d'animation française*** du 22 au 24 mars, suivi du ***Festival de films muets*** du 25 au 27 mars. Info: 942-2776.

❖ Les ***annonces publicitaires*** gagnantes au Festival de Cannes de 1995 sont à l'affiche du Musée des beaux-arts (300, Memorial) à 19 h et à 21 h jusqu'au 31 mars (et des matinées à 14 h jusqu'au 31 mars). Entrée: 4,99 $. Info: 786-6641.

❖ À l'affiche du cinéma IMAX (place Portage): ***The Living Sea*** et ***Survival Island.*** Info: 956-IMAX (4629).

Sélection recueillie par
Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Satire et musique à la radio

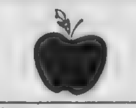
La radio CKSB et son pendant anglais CBW seront au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) le 29 mars pour enregistrer un spectacle de variétés bilingue intitulé The Jean Chrétien Unity Tour and Cabaret.

Lors de cette soirée, la satire politique se mêlera à la musique et au théâtre. L'humoriste Vincent Dureault sera maître de cérémonie et se moquera gentiment du premier ministre Jean Chrétien, qu'il imite depuis au-delà de 15 ans. Au menu: l'unité nationale, la TPS et le célèbre cambriolage au 22, promenade Sussex, entre autres.

Le spectacle mettra en vedette plusieurs autres artistes du Manitoba dont Marcel Soulodre, Gérald Laroche, Micheline Girardin, Gilles Fournier et Gaétan Larochelle. Les spectateurs pourront également entendre un texte de Claude Dorge et David Arnasson qui jette un regard amusé sur la coexistence des anglophones et des francophones.

Le spectacle biculturel est ouvert au public (billets en vente au coût de 8 $ au CCFM, 233-8972) et sera rediffusé sur le réseau national français le 10 avril à 20 h, dans le cadre de l'émission *D'Est en Ouest.*

K.B.



Éducation francophone

DIRECTION GÉNÉRALE
Conseil scolaire

INVITATION DE CANDIDATURES

Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord #4 est responsable de l'éducation francophone pour la région centrale de l'Alberta. Il administre actuellement 6 écoles avec 1050 élèves de la maternelle à la 12e année. Son budget de fonctionnement est de 6,7M$. Au-delà de 100 individus font partie de son personnel certifié et non-certifié.

Profil
Le Conseil scolaire est à la recherche d'une direction générale qui fera preuve de capacités élevées en administration scolaire et de créativité en éducation francophone. Son leadership devra compléter la transformation d'un système nouvellement autonome pour le faire répondre pleinement aux besoins des francophones de la région.

Qualifications minimales requises
✓ diplôme universitaire de premier cycle en éducation
✓ diplôme universitaire de deuxième cycle
✓ brevet d'enseignement
✓ 3 années d'expérience dans un système scolaire
✓ bonne connaissance de l'éducation francophone

Toutes les personnes intéressées sont priées de se procurer un formulaire de demande en contactant:

Le Conseil scolaire régional du Centre-Nord #4
8815D - 92e rue, Edmonton (Alberta) T6C 3P9
Téléphone: (403) 468-6440 - Télécopieur: (403) 440-1631
Date limite pour la réception des candidatures:
le 12 avril 1996 à 16h00

Encouragez nos annonceurs!

Manitoba

Spécialiste de l'élevage, Saint-Pierre

Agriculture Manitoba, gagnant du Prix de la qualité du Manitoba (Striving for Excellence), s'efforce de faire acte de chef de file et de fournir aux agriculteurs et à la communauté rurale des services complets pour tous les programmes du ministère.

Nous cherchons, pour oeuvrer dans ce domaine rempli de défis, une personne dotée d'une forte motivation. Celle-ci sera chargée d'offrir des programmes de développement d'élevage efficaces tout en s'occupant de la gestion du programme et en fournissant un soutien technique aux clients et au personnel.

Être titulaire d'un BSA, ou préférablement d'une maîtrise, avec spécialisation en zootechnie. Des antécédents agricoles seraient un atout certain. La personne titulaire doit posséder des compétences en technologie de l'élevage (bovins, porcs, vaches laitières) ainsi que plusieurs années d'expérience dans des domaines connexes tels que les programmes d'information et les programmes d'élevage. Elle doit également posséder d'excellentes aptitudes en communication interpersonnelle. Une bonne connaissance des deux langues officielles serait un atout. Il est essentiel que la personne choisie possède les aptitudes requises pour fournir les services d'information ainsi que la capacité d'assumer la direction d'une équipe et de fonctionner de façon efficace au sein de celle-ci. Elle doit être prête à se déplacer, travailler des heures irrégulières et s'installer dans la région. La personne titulaire pourra devenir membre du Manitoba Institute of Agronomists à titre de P.Ag.

Échelle de Salaire : de 42 782 $ à 53 801 $ par année
N° de concours : 03090
Date de clôture: le 12 avril 1996

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Agriculture Manitoba
Gestion des ressources humaines
401, avenue York, bureau 803
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8

Secrétaire administrative, Conseiller législatif

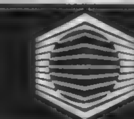
Le ou la titulaire du poste fait partie de l'équipe de soutien qui assure la prestation d'une vaste gamme de services de secrétariat à la Division: dactylographie et correction de projets de loi, de règlements, de notes et de correspondance, services de réception et de distribution du courrier, commande de fournitures de bureau, adaptation des heures de travail pour la préparation de la version française du Feuilleton et de l'état des projets de loi pendant que l'Assemblée siège, photocopie de documents et autres tâches.

Plusieurs années d'expérience valable comme secrétaire, de préférence dans le domaine juridique. Dactylographie suivant les normes de la fonction publique (55 m.m.). Expérience du traitement de texte sur WordPerfect (version 6.1 de préférence). Connaissance pratique du français et de l'anglais. Aptitudes dans les domaines de l'organisation, des communications, des relations interpersonnelles et du travail en équipe. Capacité de travailler de façon autonome et sous pression et de respecter les échéances. Capacité de travailler à des heures irrégulières pendant que l'Assemblée est en session. Il sera tenu compte dans le processus de sélection du Programme d'action positive. **Une liste d'admissibilité de six mois sera établie.**

Échelle de Salaire : 26 970 $ - 30 847 $ par année
N° de concours : 04251/96
Date de clôture: le 15 avril 1996

Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :
Ministère de la Justice
Service des ressources humaines
405, Broadway, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

ON TIENDRA COMPTE DU PROGRAMME D'ACTION POSITIVE DANS LE PROCESSUS DE SÉLECTION



La Caisse populaire de Ste-Agathe-Aubigny Ltée

DIRECTEUR ou DIRECTRICE

LA CAISSE POPULAIRE:
La Caisse populaire de Ste-Agathe-Aubigny gère un actif de 9 228 390$ et offre des services financiers à plus de 800 membres.

LE DÉFI:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur ou la directrice sera responsable de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des activités requises à l'atteinte des objectifs de la caisse populaire.

LES EXIGENCES:
- Expérience pertinente dans une institution financière;
- Expérience en gestion du personnel;
- Expérience dans le domaine du crédit à la consommation, du crédit agricole et du crédit commercial;
- Qualité de leadership, sens d'autonomie et d'initiative;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

RÉMUNÉRATION:
Le salaire sera déterminé en fonction de vos qualifications et de vos expériences à l'intérieur de l'échelle en vigueur. De plus, vous bénéficierez d'un plan complet d'avantages sociaux.

ENTRÉE EN FONCTIONS:
Le plus tôt possible.

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention **"Personnel et confidentiel"** **au plus tard le 4 avril 1996** à l'attention de:

M. Denis Gratton, président
La Caisse populaire de Ste-Agathe-Aubigny Ltée
Case postale 54 Sainte-Agathe (Manitoba) R0G 1Y0

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Sylviane Lanthier	Karine Beaudette

LA LIBERTÉ
237-4823 ou
1-800-523-3355



La Commission canadienne du blé

La Division des services ruraux offre un large éventail de programmes et de services aux agriculteurs de l'Ouest canadien, notamment la contractualisation des livraisons et les paiements qui en découlent ainsi que l'administration du programme de paiement anticipés. La Division des services ruraux offre les possibilités d'emplois suivantes:

Analyste de systèmes

Sous l'autorité du directeur des systèmes informatiques, Division des services ruraux, le titulaire sera appelé à collaborer à l'analyse et à la mise au point de systèmes informatiques servant à soutenir les activités des services ruraux.

Les candidats doivent détenir un diplôme ou un certificat en analyse ou en programmation décerné par un collège communautaire ou posséder une expérience équivalente dans un domaine connexe. Ils doivent avior une connaissance suffisante de l'analyse fonctionnelle, de la conception et de la programmation des ordinateurs centraux et personnels. Les candidats doivent connaître et bien comprendre les procédés fonctionnels se rapportant au secteur céréalier ainsi que les opérations rurales. Ils doivent en outre posséder des aptitudes en matière de communication (orale et écrite), ainsi que sur le plan analytique et organisationnel. La langue de travail est l'anglais.

Coordinateur de la recherche et de la planification

Sous l'autorité du directeur de la recherche et de la planification, le titulaire sera appelé à étudier et à élaborer des politiques et des méthodes liées à la vente du grain des producteurs par l'entremise de la CCB et de rédiger divers documents, notamment des dépliants, des guides d'instruction destinés aux directeurs de silo, des Instructions au négoce, de la correspondance et des notes de service.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en agriculture, en économie agricole ou en communications ou posséder une expérience equivalente se rapportant au secteur céréalier canadien, à la gestion agricole et à l'élaboration de politiques. Ils doivent en outre posséder des aptitudes en matière de communication (orale et écrite), d'analyse, d'évaluation, de résolution de problèmes et de prise de décisions. Les candidats doivent en outre pouvoir utiliser un ordinateur personnel et d'exploiter un logiciel de traitement de texte et un tableur. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaries concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature par écrit, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références, **au plus tard le 12 avrail 1996**. Prière de **préciser le poste recherché**.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main, succursale Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3

Offre d'emploi

La Petite école, prématernelle située au sous-sol de l'école Provencher, cherche un(e) enseignant(e) à temps partiel pour travailler aux heures suivantes:

lundis, mercredis et vendredis, le matin;

mardis et jeudis, toute la journée.

Cours requis: E.C.E.

Faites parvenir vos curriculum vitae et attestations d'étude au **plus tard le 12 avril 1996** à:

La Petite école
C.P 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

RÉSEAU–NETWORK

Compagnie internationale établie depuis près de 50 ans vous offre l'occasion de vous joindre à sa filiale, qui offre un produit en communication nouvellement arrivé au Manitoba.

Si vous êtes ambitieux et dynamique, c'est une chance qui passe une fois.

Redevances mensuelles payées à vie.

Formation complète et soutien.

Écrivez-nous à:

La Liberté
Dossier 9603–01
a/s Yvon Dostie,
membre associé
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Le Musée de Saint-Boniface

est à la recherche de

guides-interprètes,
postes à la pige.

Les qualifications requises pour cet emploi sont:

- pouvoir s'exprimer avec facilité à l'oral en français et en anglais;
- être à l'aise avec le public;
- posséder une bonne connaissance de l'histoire du Manitoba et un intérêt dans le patrimoine serait un atout.

Une formation sera offerte par le Musée.

Toute personne intéressée est priée d'appeler le 237–4500.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH ANTOINE MORET, du village de Somerset, au Manitoba, cultivateur à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 24e jour d'avril 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de mars 1996.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Recyclez ce journal!

SPORT

Stephen Tétrault et Justin Smith, médaillés de gymnastique

Rendez-vous aux Olympiques de 2004?

Avides de sports de tous genres, Justin Smith et Stephen Smallwood-Tétrault de l'école Lavallée pratiquent autant la natation que le soccer ou le ski alpin. Mais c'est la gymnastique qui attise leur passion.

Membres de l'équipe des Flairs de l'Université du Manitoba, Stephen et Justin se sont illustrés à Saskatoon le 28 janvier dernier lors d'une compétition de gymnastique regroupant 80 gymnastes des Prairies. Ils ont également fait tourner les têtes les 16 et 17 mars à Winnipeg, remportant respectivement la 1re et la 2e place dans la catégorie cadet du Manitoba Open.

À Saskatoon, Justin Smith, huit ans, a remporté deux médailles d'argent à la barre fixe et au tremplin et une de bronze aux exercices au sol. Stephen Smallwood-Tétrault, âgé de neuf ans, a empoché trois médailles d'or à la barre fixe, au cheval d'arçons et aux exercices au sol; une d'argent aux barres parallèles et une de bronze aux anneaux.

«C'était bien parce que toute l'équipe a bien fait, explique Stephen. Le club des Flairs est un petit club, mais avec l'arrivée de mon entraîneur Bato Rafajlovic (qui était entraîneur au niveau national en Bosnie), on est un peu plus reconnu», ajoute-t-il.



photo: Anie Cloutier

Stephen et son entraîneur Bato Rafajlovic.

A Winnipeg, Justin a remporté la médaille d'or (sol), deux d'argent (anneaux et barre fixe) et trois de bronze (tremplin, barres parallèles et cheval d'arçons). De son côté, Stephen a gagné cinq médailles d'or (anneaux, tremplin, barres parallèles, barre fixe et cheval d'arçons) et une d'argent (sol). Stephen s'est également classé premier pour le total des points.

Pour être bon en gymnastique, «il faut beaucoup de muscles dans les jambes et aussi dans les bras pour se tenir droit sur le cheval d'arçons, croit Stephen. Le cheval-sautoir est plus difficile quand on est petit et pas assez lourd; le tremplin ne nous pousse pas assez haut.» «Moi je préfère les anneaux, je trouve ça plus facile», réplique Justin, qui est entraîné par Kyle Walsh.

Stephen fait de la gymnastique depuis l'âge de cinq ans. «Quand je suis né, ma mère a pensé que je serais bon en gymnastique. Elle en a fait pendant longtemps et s'est rendue jusqu'aux compétitions nationales. Mais elle a arrêté parce qu'elle n'était pas assez bonne. Alors, quand elle m'en a parlé, j'ai pensé que ça serait "le fun"», explique Stephen.

«Moi, lance Justin, quand j'avais deux ou trois ans, je grimpais aux murs et j'ai même cassé mon bras! Alors, ma mère a décidé de m'inscrire en gymnastique pour que j'apprenne comment tomber.»

Comme tous les jeunes sportifs, Stephen et Justin voient grand. Ils visent les Jeux olympiques. Les deux athlètes devront faire bien des sacrifices pour atteindre leur but. Mais qu'à cela ne tienne.

Stephen s'entraîne cinq jours par semaine pour un total de 13 heures. «Je pense que quand je serai plus vieux, je vais passer à six jours par semaine mais pas plus parce qu'il faut que je me garde un jour de congé pour jouer avec mes amis», souligne-t-il.

Justin, qui passe 11 heures et demie à s'entraîner à raison de trois jours par semaine, explique que «l'année prochaine, je vais m'entraîner quatre fois par semaine puis dans deux ans, cinq fois et je vais continuer comme ça».

Stephen Smallwood-Tétrault et Justin Smith: deux jeunes talents à surveiller aux Olympiques de 2004!

Anie CLOUTIER

En bref

Ligue Hanover-Taché
(résultats des éliminatoires au 25 mars)

Finales

Le 24 mars
Saint-Jean 3 — Île-des-Chênes 8

Île-des-Chênes mène la série 1 à 0 matches.

Prochains matches:
le 27 mars à Saint-Jean (Saint-Malo) et le 31 mars à Île-des-Chênes.

Ligue Hanover-Taché Junior
(résultats des éliminatoires au 25 mars)

Finales

Île-des-Chênes 7	La Broquerie 9
La Broquerie 6	Île-des-Chênes 2
La Broquerie 5	Île-des-Chênes 4
La Broquerie 2	Île-des-Chênes 4
Île-des-Chênes 1	La Broquerie 3

La Broquerie remporte la série 4 à 1.



Céline Dion est tellement connue au plan mondial que plusieurs sites Internet lui sont dévoués. Le site «officiel» est géré par sa compagnie de disque, mais un de ses amateurs en a conçu un autre, en français. Ce site se trouve à l'adresse URL suivante:
http://wwwbacc.ift.ulaval.ca/~beauregs/celine/

Amateurs de cette diva québécoise, asseyez-vous, regardez, lisez et écoutez même certaines portions de certaines de ses chansons les plus populaires.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Nécrologie



Dorothée Fredette (née Laroche)

Après toute une vie consacrée au service des autres, Dorothée Fredette, née Laroche, se présenta devant son Dieu le dimanche 24 mars au Foyer Valade pour recevoir sa récompense éternelle. Quelle joie pour le ciel, quel vide pour la terre!

Dorothée aurait eu 96 ans le 14 avril de cette année. Née à Saint-Pierre au Manitoba en 1900, elle épousa Josaphat Fredette en 1920 et éleva une famille de dix enfants, sa couronne de gloire, disait-elle. Jusqu'à la mort de son mari en 1951, elle était mère au foyer où la propreté, les repas copieux et l'aide aux écoliers prenaient tout son temps. Son foyer était reconnu pour son hospitalité, ses soirées musicales et surtout pour sa joie de partage avec ceux qui y entraient, parents et amis. Son sens de l'humour était toujours à l'honneur.

Neuf de ses dix enfants l'accompagneront à sa messe de la Résurrection: Lucien (Marguerite), Freddie (Dr Jim Wilson), Denise, Cécile Bergeron, Louise (Eric Ellison), Jos, Annette (Garth Tencha), Victor (Yvonne) et Ida (Aimé Savoie). Son fils Paul, deux brus, Alice (Prince) et Carole (Joy), un gendre, Gustave Bergeron, et un petit-fils, Blake Fredette, l'ont précédée dans la mort ainsi que ses parents Arthur et Jeanne Laroche, trois frères, Jos, Philéas, Arthur (frère Mariste), sept sœurs, Célina Sicotte, Elénore Joubert, Blanche Gaudry, Rose Alba Desaulniers, Sidonie Desaulniers, Arline Carrière et Augustine. Elle laisse aussi de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

Après son deuil prématuré, elle alla travailler comme bénévole au service social où pendant 14 ans elle s'occupa de coudre et de vêtir les moins fortunés.

Elle a vécu toute sa vie en chrétienne convaincue, priante, loyale à son Église et à ses prêtres. Quel modèle pour nous, ses enfants. Chère maman, chacun de nous, les dix, avait l'impression d'être enfant unique tant votre amour pour chacun de nous était individuel et total. Merci.

Dans sa dernière résidence, au Foyer Valade, notre mère a connu un service professionnel et affectif qui n'a pas son égal. La famille remercie tous ceux et celles qui se sont dévoués à son bonheur.

Une vigile de prières a eu lieu le mercredi 27 mars 1996, au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La célébration des funérailles a eu lieu à 14 h le jeudi 28 mars dans la Cathédrale de Saint-Boniface et a été présidée par Mgr Albert Fréchette. La crémation a suivi. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Boniface à une date ultérieure.

Un don au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg, R2M 5M4, pourrait remplacer l'offrande de fleurs.

La direction des funérailles de Mme Dorothée Fredette a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949 ou 1–800–665–0488.



Mon cher amour

Qu'il fut difficile de te dire au revoir. Une année s'est déjà écoulée. Il n'y a pas de mot pour décrire la souffrance de ton absence.

Le bonheur que nous partagions était si grand. Nous nous croyions dans un «petit coin du Paradis». Tel était notre bonheur. Un jour, mon ange chéri, nous serons réunis dans le Grand Paradis.

Jamais je ne t'oublierai. Veille sur nous et prie le Seigneur qu'il nous réconforte dans nos souffrances. Quand on aime, ni la séparation, ni la mort, peuvent détruire un cœur rempli de souvenirs de joie.

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

E.J.P.L.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

E.J.P.L.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 7 avril à 9 h 30 à la SRC

Matin de Pâques. Messe célébrée à la basilique Saint-Pierre de Rome par le pape Jean-Paul II.

Chronique religieuse

À l'origine de la Pâque juive

À la «p'tite école», je me souviens d'avoir appris les épellations différentes du mot Pâques, avec majuscule ou minuscule, avec ou sans «s», selon que c'était la fête chrétienne et la fête juive. A ce temps-là, nous ne comprenions pas grand-chose de la différence de ces deux fêtes, d'autant plus que nous n'avions jamais rencontré un Juif «en chair et en os» et pas davantage vu une synagogue. Tout ça appartenait à un monde ailleurs, très éloigné, qui nous était inconnu. Pour nous, chrétiens et chrétiennes, il en est souvent ainsi pour ce qui est de nos racines juives dans la foi. Depuis 2000 ans, les chrétiens fêtent Pâques, sur laquelle repose leur foi. Mais Jésus, tout Juif qu'il était, que fêtait-il et d'où venait cette fête de son peuple?

L'ensemble du territoire actuel d'Israël a été occupé, autour de l'an 3000 avant Jésus-Christ, par des peuplades qui s'y sont établies et qui sont devenues sédentaires. Ce sont les Cananéens. Ce même territoire sera sillonné pendant des siècles, plus particulièrement entre 1800 et 1200 avant J-C, par des pasteurs nomades qui se déplacent avec les saisons afin de trouver les pâturages les plus favorables. Ainsi, certaines de ces peuplades se sont installées en Égypte pendant de longues périodes. Robert Michaud rapporte que les anthropologues ont découvert que «la plupart de ces clans étaient soutenus dans leurs déplacements continuels par la promesse d'une terre fertile que, d'après leurs traditions sacrées, le dieu protecteur de leur groupe avait faite aux ancêtres...». (1)

Une tradition importante de ces tribus lointaines a donné naissance à la Pâque juive, elle-même à l'origine de la Pâques chrétienne. Dans tout le Moyen-Orient, ces tribus nomades, avec la première lune du printemps, quittaient le lieu où elles avaient hiverné pour conduire leurs troupeaux vers les pâturages d'été. C'est la ***transhumance****. Encore aujourd'hui, les bergers des Alpes et les «ranchers» de l'Alberta en font autant. Après avoir hiverné aux pieds des montagnes, les troupeaux sont conduits vers les alpages situés à plus haute altitude.*

Mais comme la transhumance est vitale et qu'en ces déplacements les clans de nomades se sentent menacés par une foule de dangers, ils comptent sur les dieux du clan pour les protéger contre les brigands du désert et la perte des bêtes. Donc, afin de gagner la faveur et obtenir la protection des dieux, plus particulièrement du dieu du clan, ils ont développé des rites ou une liturgie incorporés à une fête de la transhumance.

«Pour ces humbles pasteurs, c'était le grand événement de l'année. Aussi, le départ était-il précédé d'une fête célébrée dans la nuit suivant un rituel fixé depuis un temps immémorial. On choisissait soigneusement une victime du troupeau, on la mangeait avec du pain sans levain, on oignait les poteaux des tentes du sang de la victime. Ce dernier point du rituel, brièvement résumé ici, devait protéger les bêtes durant toute la durée du trajet en éloignant un être particulièrement malfaisant, une sorte de mauvais génie que le livre de l'Exode nomme 'l'Exterminateur' (Exode 12,23).»(2)

Cette fête appartient d'abord à la période nomade de la vie des ancêtres d'Israël. Elle est un rite de bergers. On reconnaîtra sans doute qu'elle coïncide à bien des points de vue au repas pris par les Hébreux la nuit de leur départ d'Égypte. (Exode, 12, 1-14 et 21-28). De plus, elle a été amalgamée à une autre fête primitive, ***la fête des Azymes****, pour devenir éventuellement la Pâque juive.*

La fête des Azymes ou des Pains sans levain, est une fête agraire qui marque le début de la moisson. Il s'agit de faire disparaître toute trace de pain fermenté rattaché à la moisson précédente afin que les pains de la nouvelle récolte soient purs du vieux levain. Étrangement, ce rite en est un de Canaan qui a été adopté par les Israélites.

«C'est au sanctuaire de Guilgal que les clans hébreux, arrivés d'Égypte, avaient célébré, puis renouvelé, le rite ancestral de la Pâque. C'est encore là que ce renouvellement annuel intégra, peu à peu, les rites des Azymes, établissant ainsi un nouveau type de célébration pascale (Jos 5, 10-11). (3)»

Camille Légaré c.s.v.

(1) Michaud, Robert, **Les patriarches**, Paris, Ed. du Cerf, 1986 , p. 31

(2) idem, p. 39-40 (C'est moi qui souligne.)

(3) Monloubou, L. & Du Buit, F.M., Pâque dans **Dictionnaire biblique universel**, Paris, Ed. Desclée, 1984, p. 530.

Gens d'ici

Un Manitobain récompensé

«À 45 ans, je n'avais jamais encore gagné de trophées, alors j'en suis très fier!», lance le directeur de l'entreprise Survival Systems, Albert Bohémier, qui a gagné, l'automne dernier, le prix d'entrepreneur de l'année pour la région de l'Atlantique.

Le natif de La Broquerie est d'autant plus fier que sa compagnie, basée à Dartmouth (Nouvelle-Écosse) était en compétition avec 310 autres entreprises. «Les juges faisaient une évaluation très approfondie de chaque candidat, en considérant son plan stratégique, son chiffre d'affaires, la gestion de ses ressources humaines, etc.

«Depuis trois ans, j'ai fait beaucoup de changements dans la façon de gérer l'entreprise, et le prix a confirmé que c'étaient des bons changements.» Un exemple de ces changements, c'est l'ouverture sur le monde et l'internationalisation des marchés. Survival Systems, fondé en 1982, exporte maintenant ses produits (des systèmes et des outils de formation en sécurité) dans une dizaine de pays, dont l'Australie, le Vietnam, la Norvège, l'Indonésie et le Brunei, ce qui lui a valu en 1995 le Prix d'exportation du Canada, remis annuellement à une dizaine d'entreprises.

Albert Bohémier arrive justement d'un voyage en Thaïlande et en Inde où il négocie des contrats qui pourraient plus que doubler son chiffre d'affaires annuel, qui est d'environ 2,5 millions $. Le Manitobain voudrait aussi créer une autre entreprise, enregistrée au niveau mondial, qui faciliterait les échanges commerciaux avec les clients internationaux.

«Je ne suis pas né homme d'affaires, j'ai dû le devenir. Mon bilinguisme aide beaucoup. C'est surprenant le nombre de pays où je me sers de mon français. Mais ce n'est pas juste la langue; c'est aussi l'ouverture à une autre culture. Les Américains sont très agressifs, mais c'est souvent une agressivité culturelle qui est mal reçue, tandis que les Canadiens ont généralement une agressivité commerciale sans cette attitude de supériorité. On est mieux accueillis.»

Survival Systems a aussi été sélectionnée parmi des centaines d'entreprises pour accompagner des politiciens dans un voyage d'échanges commerciaux. Composée de politiciens et d'entrepreneurs, l'Équipe Canada s'est rendue au Forum des affaires Canada-Indonésie en janvier 1996. «Pour certains pays, la politique est étroitement liée aux affaires. Avoir les politiciens avec nous, ça a ouvert beaucoup de portes.»

K.B.

Banquet Caritas le 17 avril

Mgr Hacault honoré

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, recevra le 17 avril le prix Caritas de la Fondation catholique du Manitoba. (1) «Mgr Hacault est reconnu au niveau international pour ses contributions dans le domaine de l'éducation, de l'église et dans la communauté», souligne Sr Amanda Desharnais, membre du conseil d'administration de la Fondation.

«Le prix Caritas me donne à réfléchir à mon ministère et mon travail, mentionne pour sa part le récipiendaire. C'est un encouragement, mais ça pousse aussi à chercher s'il y a des choses que je n'ai pas faites».

Diplômé du Collège de Saint-Boniface en 1947, Antoine Hacault a poursuivi ses études en théologie au Grand Séminaire de Saint-Boniface. Il a reçu son ordination sacerdotale quatre ans plus tard dans sa paroisse natale de Bruxelles, au Manitoba.

D'aumônier au Sanatorium de Saint-Boniface, il a été nommé professeur de dogme au Grand Séminaire où il a enseigné jusqu'en 1964. Nommé théologien personnel de Mgr Maurice Baudoux, il est devenu en 1962 expert du Concile œcuménique de Vatican II. Évêque auxiliaire de Saint-Boniface en 1972, il est devenu archevêque en 1974.

Entre autres choses, Mgr Hacault a reçu un doctorat honoris causa en Droit Canon du Collège anglican Saint-John's et un doctorat honoris causa en Droit de l'Université du Manitoba.



Archives La Liberté

Mgr Hacault est archevêque de Saint-Boniface depuis plus de 20 ans. «C'est pas une petite affaire.»

Le prix Caritas lui sera remis lors du banquet annuel de la Fondation. (2) «Nous attendons environ 400 personnes au banquet», souligne un ancien membre du conseil d'administration, le juge à la retraite Alfred Monnin.

Alfred Monnin déplore le peu d'enthousiasme dont font preuve les francophones à l'égard de l'événement. «Quand un Ukrainien gagne le prix Caritas, toute la population sort en masse. Quand c'est un francophone, il y a beaucoup moins de monde au banquet.»

Selon Sr Amanda Desharnais, la Fondation est associée aux yeux des citoyens à un organisme religieux. «Mais la raison d'être de la Fondation est beaucoup plus large que ça», explique-t-elle.

En effet, la Fondation catholique du Manitoba distribue annuellement environ 30 000 $ à des individus ou des groupes «ayant une dimension éducative ou sociale». Ainsi, le Projet Alpha House, l'Accueil Précieux-Sang et la Ligue féminine catholique du Manitoba sont parmi la vingtaine d'organismes ayant reçu des octrois de la Fondation cette année.

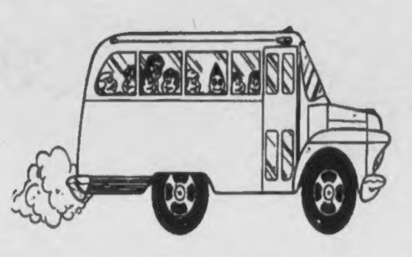
Comme l'indique Amanda Desharnais, «la Fondation n'est pas suffisamment connue du côté francophone». Elle lance un appel aux autres groupes qui pourraient bénéficier d'une aide financière.

Anie CLOUTIER

(1) Fondée en 1964 la Fondation catholique du Manitoba regroupe les diocèses de Winnipeg, Saint-Boniface et ukrainien. Elle remet chaque année le prix Caritas à une organisation ou une personne du Manitoba ayant fait preuve de dévouement exceptionnel envers la société et l'Église.

(2) Le Banquet de la Fondation catholique du Manitoba se tiendra le 17 avril à l'Hôtel Westin. Les billets sont en vente au coût de 60 $ l'assiette en appelant au 233-4268. Les profits sont versés dans un fonds de fidéicommis et seuls les intérêts sont distribués à des organisations charitables, religieuses, éducatives ou culturelles.

Bicolo à l'école



Allô!

As-tu essayé de voir la comète de Hyakutake? Elle passe près de la Terre ces temps-ci. Tu peux la voir en regardant près de la Grande ourse (tu sais, cette constellation en forme de chaudron). Demande à tes parents de t'aider à la trouver. Il y a très longtemps que les gens observent le ciel et tentent de comprendre d'où nous venons. Cette semaine, je t'ai préparé des activités sur le thème de l'espace.



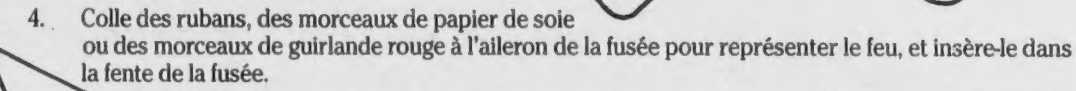
Quelques dates sur l'espace

Avant Jésus-Christ	
3000	L'astronomie devient une science grâce aux Égyptiens.
Entre 600 et 200	Des savants grecs disent que la Terre est ronde (en l'an 600), expliquent les phases de la Lune (en 500) et affirment que la Terre tourne (en 400).
Après Jésus-Christ	
1543	Selon Copernic, le Soleil est au centre de l'univers.
1609	Galilée observe pour la première fois le ciel au télescope.
1705	Edmond Halley élucide le mystère d'une comète et explique qu'elle revient tous les 75 ans. On l'appelle depuis la comète de Halley. On la reverra en 2061.
1781	Découverte d'Uranus.
1846	Découverte de Neptune.
1930	Découverte de Pluton.
1957	Le premier satellite est lancé: c'est Spoutnik I. Un chien est à bord!
1959	Le satellite Luna 2 atteint la Lune et Luna 3 photographie sa face cachée. (On ne la voit jamais de la Terre.)
Après 1959	Plusieurs sondes spatiales et vaisseaux explorent les planètes. Elles s'appellent: Mariner, Venera (Venera 7 se pose sur Vénus en 1970), Pioneer, Mars, Viking (se pose sur Mars en 1976), Voyager. (Voyager 1 et 2 ont permis de faire des découvertes sur ces planètes.) Ces sondes sont inhabitées.
	Le premier homme dans l'espace? Youri Gagarine. Il était à bord de Vostok 1. Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins ont été les premiers hommes à marcher sur la Lune. C'était en 1969.
	Le premier vol de la navette spatiale Columbia? C'était en 1981.
	La première femme dans l'espace? Elle s'appelait Valentina Teresckova (1963).

Le mobile de l'espace

Réalise ce mobile et fixe-le au plafond de ta chambre! Les éléments de ton mobile: le soleil, la lune, une étoile, une fusée et un astronaute.

1. Dans du carton, découpe: une demi-lune, une ou plusieurs étoiles à cinq branches et un soleil. Découpe les formes de la fusée et de l'astronaute dessinés sur la page, reproduis-les sur le carton et découpe-les.
2. Enveloppe ta lune de papier aluminium. Pour obtenir des étoiles brillantes, enduis-les de colle et soupoudres-y des brillants de la couleur que tu voudras. Pour le soleil, tu peux utiliser du carton jaune et y découper une grande étoile. De chaque côté, au milieu, colle un rond de carton rouge ou orange, comme sur le dessin.
3. Colorie la fusée et l'astronaute.
4. Colle des rubans, des morceaux de papier de soie ou des morceaux de guirlande rouge à l'aileron de la fusée pour représenter le feu, et insère-le dans la fente de la fusée.
5. Tu as besoin de deux tuteurs. Place-les en croix et utilise de la ficelle pour les fixer en place. Attache aux quatre extrémités les éléments de ton mobile à l'aide de fil à coudre.



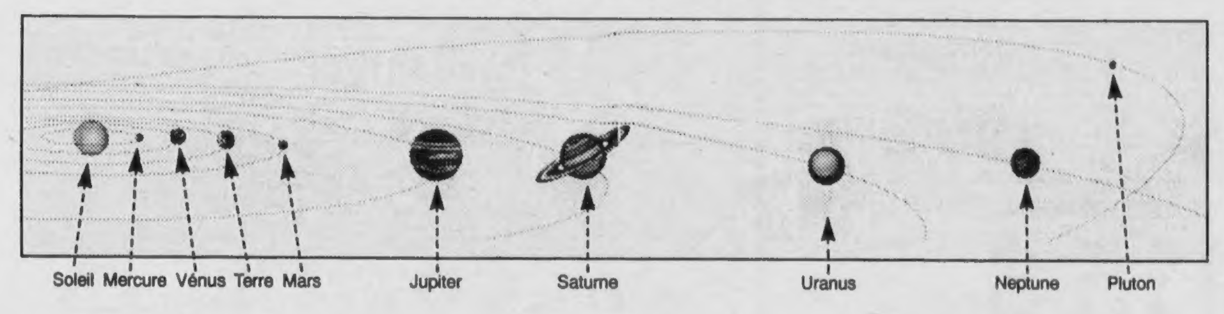
Jaune

Orange

Aileron de la fusée à insérer dans la fente.

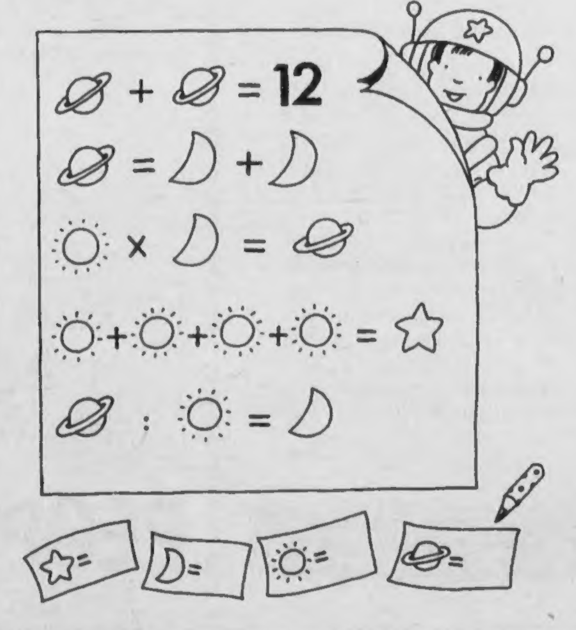
L'univers a été créé il y a 15 milliards d'années à la suite d'une grande explosion de matière très condensée. On a nommé ce phénomène le Big Bang. Ensuite, les galaxies sont nées. Elles regroupent des planètes et des étoiles. Notre système solaire se trouve dans une galaxie: la Voie lactée. Notre système solaire comprend 9 planètes qui tournent autour du Soleil. Certaines de ces planètes ont aussi des satellites. Par exemple, la Lune est le satellite de la Terre. Dans le ciel, il y a aussi des météorites et des comètes.

Connais-tu les planètes?



L'astrochiffre

Chacun de ces astres célestes représente un chiffre différent. Essaie de découvrir lequel.



J'ai gagné!

À cause de la semaine de relâche dans les écoles, il n'y a pas de gagnant cette semaine.

Pour participer au prochain tirage complète le jeu de l'astrochiffre et fais-le parvenir au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, **avant le lundi 8 avril**. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Les membres du Club qui habitent loin peuvent aussi utiliser un télécopieur pour me faire parvenir leur dessin. Le numéro est le 231-1998.

À gagner: les vidéocassettes Objectif Lune *et* On a marché sur la Lune, *de Tintin.*

Le savais-tu?

Pluton est une planète si petite que même la Lune est plus grande!

Jupiter a un satellite, Io, qui est avec la Terre le seul astre du système solaire où on observe des volcans en activité.

Jusqu'en 1989, on croyait que Neptune avait deux satellites. La sonde américaine Voyager 2 a permis d'en découvrir six autres.

Recette

Fruits de mer à l'antillaise

1 c. à soupe (15 mL) d'huile végétale
1/3 de tasse (75 mL) d'oignons verts hachés
1/3 de tasse (75 mL) de poivron rouge coupé en dés
1 paquet (400 g) de filets de poisson surgelés, partiellement dégelés et coupés en morceaux de 1 pouce (2,5 cm)
1 1/2 tasse (375 mL) de bouillon de poulet
1/2 c. à thé (2 mL) de thym séché broyé
1 pincée de curcuma moulu
1 1/2 tasse (375 mL) de riz instantané
1 boîte (14 oz/398 mL) de fèves bien mijotées à la sauce tomate
1 tomate coupée en dés
1/2 c. à thé (2 mL) chacun, de basilic séché et de poudre d'ail
1 soupçon de sauce piquante

- Faire chauffer l'huile dans une casserole moyenne; faire cuire l'oignon et le poivron rouge jusqu'à ce qu'ils aient ramolli.
- Ajouter le poisson, le bouillon de poulet, le thym et le curcuma.
- Amener à ébullition; faire cuire pendant 2 à 3 minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit opaque et blanc.
- Ajouter le riz en remuant délicatement.
- Retirer du feu et couvrir pendant 5 minutes.
- Pendant ce temps, mélanger les fèves, la tomate, le basilic, la poudre d'ail et la sauce piquante dans un bol de 4 tasses (1 L) allant au micro-ondes.
- Couvrir sans serrer; faire chauffer au micro-ondes à puissance maximale pendant 4 à 5 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit fumant, en remuant après 2 minutes. Servir les fèves sur le mélange de riz.

Conseil: *Utilisez de la morue, de l'aiglefin, du sébaste ou de la goberge.*

Donne: 4 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. En quelle année a-t-on premièrement traversé le Canada en avion?
2. Où exactement s'est-il posé?
3. D'où l'avion arrivait-il?
4. Comment l'avion a-t-il su où se poser?



Réponses

1. C'était en 1920. Le 5 octobre, Winnipeg était la première escale.
2. Contrairement à ce qu'on pourrait s'imaginer, c'était un amerissage et non un atterrissage! L'avion s'est posé sur la rivière Rouge à la hauteur des rues Haig et Morier au nord de Saint-Vital.
3. L'hydravion Fairey, piloté par le colonel Robert Leckie, D.S.O., était parti de Halifax. Sitôt posé, un autre avion, un D.H.9A de terre piloté par le capitaine Home Hay, était prêt à s'envoler pour Moose Jaw, où un autre engin attendait pour continuer à Calgary. Deux étapes plus loin, le premier vol transcontinental était complété.
4. La ville de Winnipeg s'était préparée à accueillir l'hydravion qu'il fasse jour ou nuit. Deux projecteurs ainsi que 18 signaux lumineux avaient été placés sur les deux berges de la rivière Rouge. Une fois posé, l'hydravion allait être amarré à une plate-forme bâtie pour l'occasion sur la berge est, en face de l'ancien hôtel de Saint-Vital.

Compilé par Karine BEAUDETTE

Source: article paru le 6 octobre 1920 dans le Evening Bulletin de Winnipeg.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 18

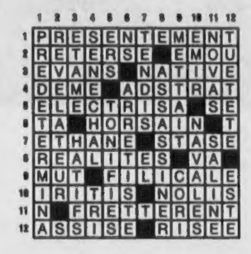
HORIZONTALEMENT

1. Ordre formel et détaillé.
2. Personne dont le public découvre brusquement les qualités exceptionnelles.
3. Fait marquant. – Quatre.
4. Eut à la main. – Préfixe. – Prénom féminin.
5. Opinion favorable qu'on porte sur quelqu'un. – Ferme, bouche.
6. État d'abattement et de tristesse.
7. Que l'on doit. – Chef éthiopien. – Marcel Cloutier.
8. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires. – Souffle.
9. Protégea, défendit.
10. Possessif. – Sauces au vin rouge, avec des croûtons.
11. Couvert de gouttelettes. – Caractère de l'ancien alphabet scandinave.
12. Vends des marchandises. – Substance minérale fibreuse légèrement teintée.

VERTICALEMENT

1. Personnes qui revendiquent des trônes auxquelles elles ont droit.
2. Personne qui revoit après une autre. – Habitant.
3. Hypothétiques. – Une lettre les sépare.
4. Exhaler. – Designer américain (1907-1978).
5. Prise de lutte. – Cacher.
6. Plante dont on tire une fibre textile (pl.). – Luette.
7. En outre. – Navires de guerre.
8. Arbre à feuillage persistant. – Action de changer un bébé.
9. À quoi il ne manque rien. – Partie de la cheminée.
10. À la mode. – Expression de refus. – Chef légendaire gallois.
11. Inspirent de la peur.
12. Rejoint l'Adour. – Déformée, broyée.

RÉPONSES DU N° 17



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	S	E	N	T	E	M	E	N	T
2	R	E	T	E	R	S	E	■	E	M	O	U
3	E	V	A	N	S	■	N	A	T	I	V	E
4	D	E	M	E	■	A	D	S	T	R	A	T
5	E	L	E	C	T	R	I	S	A	■	S	E
6	T	A	■	H	O	R	S	A	I	N	■	T
7	E	T	H	A	N	E	■	S	T	A	S	E
8	R	E	A	L	I	T	E	S	■	V	A	■
9	M	U	T	■	F	I	L	I	C	A	L	E
10	I	R	I	T	I	S	■	N	O	L	I	S
11	N	■	F	R	E	T	T	E	R	E	N	T
12	A	S	S	I	S	E	■	R	I	S	E	E

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

MÉDIUM: Je communique avec les esprits, prédis l'avenir et peux aider à résoudre vos problèmes. Pour rendez-vous, appelez Gervaise au 694–5195.
422-

LA GARDERIE «CHEZ TANTE IDA»: garderie francophone accueillerait deux enfants (bébé à 4 ans) en juin ou septembre. Place Gaboury. Ida St-Vincent au 233–9381.
425-

GARDERIE FAMILIALE FRANÇAISE a deux ouvertures. Âge: 6 mois en montant. Commençant en septembre. Lise au 231–3624.
434-

À TEMPS PLEIN/PARTIEL. Horaire flexible. Travail facile, aucune expérience nécessaire. Gagnez de 300 $ à 600 $/semaine en travaillant à la maison, garanti. Appelez, 7 jours sur 7, au 1–504–641–7778, poste 696 H04.
435-

RECHERCHE

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: La maison des retraites Villa Maria à Saint-Norbert est à la recherche d'une personne pour faire la cuisine, à temps partiel. Composez le 269–2114.
410-

RECHERCHE: Deux femmes responsables et tranquilles sont à la recherche d'un grand appartement dans le vieux Saint-Boniface. Préférablement près du boulevard Provencher. Pour le 1er juin, possiblement le 1er mai. Composez le 233–1294. Merci!
413-

RECHERCHE: Gardienne chez moi, 15 à 20 h par semaine, 5 $/heure pour trois enfants. Reçus et références svp. 233–0146.
414-

RECHERCHE: Gardienne pour mon fils de 7 mois pendant que maman fait de la suppléance à l'école une ou deux journées par semaine. Chez vous ou chez nous (promenade Abbotsford, Saint-Vital). Appelez Estelle au 253–3897.
429-

RECHERCHE: Une gardienne 4 soirs par semaine, référence requise, à domicile. 235–1745.
432-

À VENDRE

À VENDRE: Lots à vendre à La Salle (Manitoba), près de l'école et de l'église. Pour plus de renseignements, contactez Eveline au 736–4266.
403-

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. 88 000 $. Composez le 233–6298.
404-

À VENDRE: Trois lots à La Broquerie près de l'école et l'église. Pour plus de renseignements contactez le 1–204–424–5379.
420-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Au 175, Masson, appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 355 $ par mois. Disponible le 1er avril. Composez le 233–3753.
405-

À LOUER: Appartement d'un chambre à coucher, entrée privée, propre. 506, Aulneau, en face du CUSB et arrêt d'autobus, stationnement, tout inclus, 335 $/mois. 233–2520.
416-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, au 539, Ritchot. Très près du Collège, comprend un stationnement, chauffage, réfrigérateur, poêle, entrée privée. Libre le 1er avril, 330 $/mois. Contactez Carmelle au 233–2401 après 17 h.
417-

À LOUER OU À VENDRE: Un condo de cinq chambres à coucher. Disponible le 1er mai, stationnement, près de l'hôpital et du Collège. Tél.: 233–4735.
418-

À LOUER: Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, 4 appareils électroménagers fournis, entretien extérieur inclus, 400 $ par mois. 233–1324 à Winnipeg ou 347–5556 après 16 h.
421-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Grand, éclairé, situé au sous-sol d'un bloc tranquille. Près de tout. Référence requise. 360 $ par mois, eau, chauffage, stationnement inclus. Libre le 1er mai. 235–1745.
426-

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, 2 étages, 2 entrées privées, plancher en bois franc, stationnement pour 2 voitures, service d'autobus en face. Buanderie sur les lieux. Disponible le 1er mai. 595 $ par mois inclut tous les services. Composez le 233–7652.
427-

À LOUER: Rez-de-chaussée complet, 2 chambres à coucher, grande cuisine et salon, sous-sol avec laveuse et sécheuse, garage. 650 $ par mois inclut eau. Pas d'animaux. Non fumeur. 424, Valade. Proximité de l'hôpital Saint-Boniface et Collège. Composez le 235–0296 après 16 h 30.
428-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, entrée privée, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle à manger, grande salle de bain et solarium. Loyer 540 $ par mois, inclut services et stationnement. 771–6964 ou 256–2911.
430-

À LOUER: Chalet à la Plage Albert pour le mois de juin, 3 chambres à coucher. 350 $ par semaine. À deux minutes de la plage. Référence s.v.p. Pas de tentes, de roulottes ou de motorisé sur le terrain. 257–1848.
431-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, buanderie et stationnement inclus. 215, Eugénie, 3 chambres à coucher, buanderie et stationnement inclus. 237–3799.
433-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987-3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987-3880
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987-3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

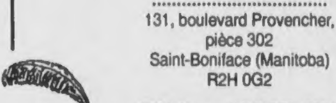
François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

***Léo V. Teillet**, B.A., LL.B.*
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude, chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

SERVICES

Ménard* *service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

Beatitudes

CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine, 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain, 340. boul. Provencher
Marion Grocery, 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre, 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher, 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface, Boutique de souvenirs
Béatitudes, 1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher, 390, boul. Provencher
Librairie À la page, 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface, 230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre, Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés: André G. Couture, c.a.; Raymond A. Cadieux, c.a.; Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil: Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582–2308
409–428, avenue Portage
942–0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

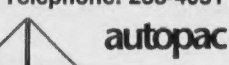
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________